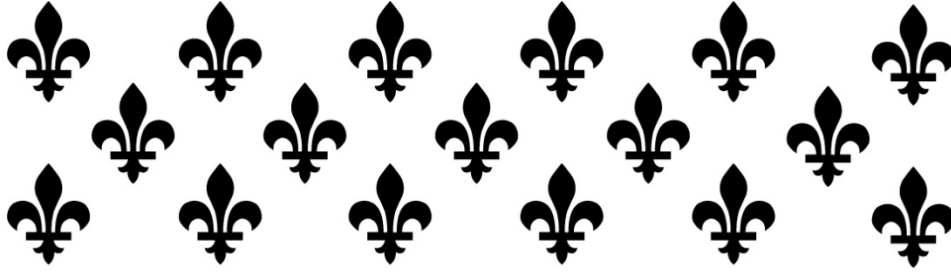


ISSN 2818-9752



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la culture et de l'éducation**

Le vendredi 4 octobre 2024 — Vol. 47 N° 56

Interpellation : L'éducation, véritable priorité du
gouvernement?

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2024

Commission de la culture et de l'éducation

Le vendredi 4 octobre 2024 — Vol. 47 N° 56

Table des matières

Exposé du sujet M. Pascal Bérubé	1
Réponse du ministre M. Bernard Drainville	3
Argumentation Documents déposés	4 16
Conclusions M. Bernard Drainville M. Pascal Bérubé	16 16 18

Autres intervenants

Mme Désirée McGraw, présidente suppléante

Mme Stéphanie Lachance

Mme Marwah Rizqy

M. Louis Lemieux

Mme Ruba Ghazal

Le vendredi 4 octobre 2024 — Vol. 47 N° 56

Interpellation : L'éducation, véritable priorité du gouvernement?*(Dix heures)*

La Présidente (Mme McGraw) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Matane-Matapédia au ministre de l'Éducation sur le sujet suivant : l'éducation, véritable priorité du gouvernement?

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Dionne (Rivière-du-Loup—Témiscouata) est remplacée par M. Lemieux (Saint-Jean) et M. Émond (Richelieu), par Mme Lachance (Bellechasse).

La Présidente (Mme McGraw) : Conformément à l'entente prévue pour la 43e législature, le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions.

Sur ce, M. le député de Matane-Matapédia, vous avez la parole pendant 10 minutes.

Exposé du sujet**M. Pascal Bérubé**

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Je veux, d'entrée de jeu, saluer l'ensemble des collègues, en commençant par le ministre de l'Éducation, qui est aussi mon ancien collègue, saluer la députée de Saint-Laurent, qui, je vous le confirme, est toujours là, et on va l'entendre aujourd'hui, et je salue la députée de Mercier, qui sera avec nous tout à l'heure, les collègues du... de la banquette gouvernementale, les personnes qui accompagnent, qui ont préparé cette interpellation.

C'est une procédure importante, l'interpellation. C'est celle qu'on a choisie pour parler d'éducation. Elle est d'autant plus importante pour nous qu'on n'a droit qu'à une par année. On a très peu de tribunes, au Parti québécois, pour parler des enjeux qui sont importants pour nous et on a choisi ce thème, qui arrive à un moment charnière; c'est la mi-mandat. Peut-être que ça permettra de voir le chemin parcouru depuis le début du mandat du ministre, de faire une évaluation, d'avoir un échange. Et j'insiste là-dessus.

Pour moi, une interpellation, ce n'est pas une confrontation, et vous allez vous en rendre compte assez rapidement, c'est un moment d'échange. J'aurai des propositions à faire au ministre. J'en ai déjà fait dans le passé, qui ont été suivies, d'ailleurs. Je me souviens d'être intervenu sur les lieux de prière, sur le téléphone à l'école, et, dans les deux cas, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant.

J'aurai d'autres propositions à faire, très concrètes, parce qu'on doit réussir, on doit réussir pour les enfants, on doit réussir pour les adolescents, pour les adultes qui sont dans notre réseau, pour les nouveaux arrivants. Alors, je souhaite ce qu'il y a de mieux dans le réseau scolaire pour que ça soit une réussite collective. Et, si nos contributions peuvent aider le ministère et le gouvernement à faire mieux, je m'en réjouirai. Quand il y a des bons coups, je les applaudirai. Quand il y a des choses à améliorer, je tâcherai de proposer quelque chose de réaliste, qui peut se faire et qui peut-être pourra influencer le ministre. Le Parti québécois, première force politique au Québec présentement, est très sérieux sur cette matière, et vous allez vous en rendre compte aujourd'hui.

J'ai fait appel au public, un appel à tous et à toutes. J'ai reçu beaucoup de messages de gens du réseau, des enseignants, du personnel d'éducation, des citoyens, des retraités. Je ne pourrai pas poser toutes les questions. J'en ai pour plusieurs semaines. Je vais m'en servir dans d'autres tribunes. Mais ça montre qu'il y a beaucoup de questions qui sont adressées au ministre, et les gens ont beaucoup de propositions à faire. Donc, c'est comme ça que je veux faire cet exercice.

Je suis accompagné de Jean-Nicolas Mailloux, qui est un collaborateur notamment sur les dossiers d'éducation, avec notre très petite équipe, qui a plusieurs dossiers. Je veux le saluer parce qu'il m'a bien aidé là-dedans.

Qu'est-ce qui doit nous animer? Quelle est la priorité du réseau de l'éducation? C'est la réussite scolaire. Tout le reste, c'est pour s'assurer de la réussite scolaire et la qualification. Mais là la qualification, on en reparlera aujourd'hui avec des bémols. L'actualité nous ramène une situation qui ne me plaît pas. La réussite scolaire, s'assurer que les enfants puissent réussir, je dis les enfants, mais c'est aussi les adolescents qui sont au secondaire, les adultes à l'éducation des adultes, les nouveaux arrivants, vous comprenez que je parle de tout le monde, ça prend du personnel qualifié, le plus important. Là, on est plus dans un contexte de négociation, ça a pris beaucoup d'espace. Là, on est dans le quotidien, dans ce qui peut être fait pour favoriser la réussite des élèves. Du personnel qualifié, du soutien, des ressources, des belles écoles, un lieu exempt de violence, un lieu inspirant, c'est ça qu'on souhaite pour les enfants. On souhaite ce qu'il y a de mieux.

Je veux vérifier aussi comment le gouvernement fait en sorte que c'est une priorité. Tout ne peut pas être prioritaire. Quand le premier ministre dit : L'éducation, c'est une priorité, mais je ne veux que le croire et m'en réjouir. Et je ne pose pas de jugement là-dessus. Je veux voir quels sont les moyens que le gouvernement prend pour que ça soit prioritaire.

Je vais quand même indiquer que le ministère de l'Éducation, qui est présidé par le ministre actuel, est presque dernier de classe dans le rendement au Québec. Alors, il n'y a pas de quoi se réjouir au ministère de l'Éducation. Il a la note de 62 %. Et, si on était en adaptation scolaire, c'est qu'il a peut-être eu 54 %, puis on lui a donné 62 %. Alors, ce n'est pas réjouissant, et je suis sûr que le ministre n'aime pas ça. Mais il y a seulement l'Enseignement supérieur qui fait moins bien, et ça, c'est des indicateurs de l'administration publique. C'est un texte qui date quand même du printemps, ça ne fait pas si longtemps que ça. Donc, le ministère de l'Éducation actuel, presque dernier de classe. Qu'est-ce qu'on fait pour améliorer le résultat? Ce n'est pas réjouissant. Alors, ceux qui ont contribué à ce qu'on soit dernier de classe, j'espère qu'ils ont été remplacés.

On a beaucoup de choses à faire en même temps. J'ai parlé des ressources humaines. J'ai deux propositions à faire. Je vous parlerai de la violence à l'école. Je m'attendais, moi, à voir une consigne cet automne pour la violence parce qu'il y avait eu un forum. On a eu une consigne, et je ne le dis pas... je ne le dis pas pour faire sourire, on a eu une consigne assez claire pour le roi de la montagne, moins pour la violence. C'est un choix.

Comment on juge qu'un dossier est prioritaire, même à l'intérieur du ministère? Bien, le choix des dossiers et l'allocation des ressources, c'est comme ça qu'on le vérifie. Et je rajouterai la parole du ministre dans le sens que, quand le ministre dit quelque chose, c'est important. Moi, j'ai énormément de respect pour les ministres de l'Éducation. J'en ai servi deux plus étroitement, l'actuel premier ministre et l'ancienne première ministre Pauline Marois. Je sais que ce ministère-là a un statut particulier de Paul Gérin-Lajoie à aujourd'hui. Je sais que le ministre est conscient de ce que ça représente au Québec, ce ministère-là, qui est presque mythique, mais qui est tellement important. Alors, ça prend vraiment une conscience très particulière de la société dans laquelle on est, qu'on évolue, pour diriger ce ministère. Mais je sais qu'il le fait avec... qu'il s'applique à le faire. Et, si on peut aider pour que ce soit encore mieux, on le fera. Le ministre me connaît, je suis capable de dire les choses telles qu'elles sont et je n'ai eu que de bons liens avec lui depuis que je suis en politique.

Parler de la violence. Il faudra y revenir. Encore un texte ce matin. Parler des classes spéciales. Parler des classes d'accueil. Parler du contexte budgétaire. L'enseignement supérieur a déjà annoncé qu'il n'y avait plus d'argent. La vice-première ministre a annoncé qu'elle n'avait plus d'argent. Bien, le ministre de l'Éducation, probablement, n'a pas eu de rallonge financière, ce qui fait en sorte que des projets de rénovation d'écoles qui devaient se tenir cet été ont été retenus, ce qui fait en sorte que les écoles qui devaient être construites ne sont pas annoncées. Je pense à Saint-Apollinaire dans la région de Chaudière-Appalaches. Le maire Jonathan Moreau, un enseignant de la même faculté que moi, les mêmes années, m'a dit : Ma municipalité... et une des écoles, cette école-là qu'on a besoin... C'est un des endroits où il y a le plus de besoins au Québec présentement. Pas à Montréal, pas dans les couronnes, dans Chaudière-Appalaches.

À Nicolet, dans le comté de mon estimé collègue de cette circonscription, j'en ai parlé avec lui cette semaine, commission scolaire des Premières-Seigneuries, plus près du comté du ministre, dans... au Centre-du-Québec, à Drummondville, etc. J'aimerais que le ministre nous dise, et là le but, ce n'est pas de le prendre a contrario en lui disant : Ah! Ha! C'est quoi les défis qu'il a pour qu'on puisse avoir un débat là-dessus puis voir comment on procède à une meilleure allocation des ressources? Bien sûr, c'est lui qui, ultimement, décide, mais je pense qu'on aurait à gagner à savoir c'est quoi l'effort qu'il a à faire, puis ça va nous permettre de mieux comprendre les réalités auxquelles il est confronté. Moi, en tout cas, si le ministre partageait ça avec nous, ça m'éviterait bien des questions, puis je serais capable de comprendre aussi.

L'autre enjeu, c'est les classes d'accueil. Le ministre en a parlé, je pense, c'est 26, je ne suis pas sûr du chiffre, mais il me semble qu'il a parlé de plus de 25, ça coûte de l'argent, ça coûte des ressources, donc il faut réaffecter. L'abandon des maternelles quatre ans, ce n'est pas étranger aux ressources qu'on doit affecter ailleurs. Ça prend de l'espace, ça prend de l'argent.

Donc, est-ce que, par exemple, des écoles qui ne sont pas construites présentement ou des rénovations qui n'ont pas lieu, c'est lié au financement qu'on doit accorder par la responsabilité qui est la nôtre de bien accueillir les enfants? S'il fait une équation entre les deux, j'aimerais le savoir, j'aimerais le savoir. Il y a un coût à la situation actuelle avec le gouvernement fédéral, et je pense qu'on gagne à l'exposer, sur les ressources disponibles pour l'éducation au Québec. Et le ministre sait que, sur cette question-là, on appuie le gouvernement sans problème.

L'accès à une école, le plein accès aux meilleures ressources possible quelle que soit notre condition financière, ce n'est pas le cas encore au Québec. On a une école privée qui n'est pas privée. On a une école privée qui est financée par des centaines de milliers de dollars — je devrais peut-être arrêter d'appeler ça une école privée — une école qui se dit privée mais qui collecte l'argent du Québec avec une reddition de comptes qui n'est pas si élevée. Il a fallu *La Presse*, dans les derniers jours, pour nous permettre d'en savoir davantage sur les salaires importants qui lui... qui sont accordés. Il me reste combien de temps, madame...

• (10 h 10) •

La Présidente (Mme McGraw) : ...M. le député.

M. Bérubé : J'y reviendrai dans un prochain bloc. Voilà comment je vois nos échanges, et vous voyez que je suis dans d'excellentes dispositions pour parler d'un enjeu tellement important pour nous tous, y compris pour moi, qui est détenteur d'un brevet en enseignement et qui est très ému de pouvoir débattre de ces enjeux-là ici, avec vous tous.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Je cède maintenant la parole au ministre, également pour une période de 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, très content d'être ici aujourd'hui pour discuter d'éducation. On dit toujours que l'éducation, c'est ce que... c'est ce qu'il y a de plus important, c'est la base d'une société, c'est l'avenir de notre société, c'est l'avenir de nos enfants. Donc, je pense, qu'on prenne deux heures pour en parler, c'est certainement une très bonne idée. Je remercie donc le député de Matane-Matapédia d'avoir eu l'excellente idée de m'interpeller là-dessus. Évidemment, je salue tous les collègues, d'abord mes confrères, consoeurs qui sont ici avec moi, merci beaucoup, et évidemment les représentants des oppositions, la députée de Saint-Laurent. Et, Mme la Présidente, c'est la première fois que vous présidez une interpellation. Alors, bravo! Ce sera riche d'apprentissages, on passe tous par là. Alors, je vous souhaite une très belle interpellation. Je suis sûr que ça va super bien se passer.

Alors, quoi de mieux, Mme la Présidente, je pense, pour bien camper, là, la discussion, que de rappeler les sept priorités, j'ai le goût de dire sept plus une qui s'est ajoutée par la force des choses, la huitième étant, bien entendu, la lutte à la violence et à l'intimidation. D'abord, Mme la Présidente, pour bien se comprendre, il faut d'abord rappeler que nous avons hérité d'un système d'éducation, d'une école québécoise qui avait été ou qui a été endommagée par du sous-financement chronique par les gouvernements précédents, et, dans le fond, ce que nous faisons depuis six ans, c'est réinvestir, investir des milliards qui auraient dû l'être beaucoup plus tôt, qui ne l'ont pas été, et donc on doit faire du rattrapage.

Alors, on fait du rattrapage essentiellement sur deux fronts. D'abord, sur le budget de fonctionnement de l'école québécoise. Ce budget-là, il a augmenté de 50 % en six ans, il est passé de 15 à 22,4 milliards, donc à peu près 1 milliard de plus par année. Et il y a le budget pour les infrastructures scolaires, donc le budget pour construire de nouvelles écoles, le budget pour agrandir, le budget pour rénover. Alors, ce budget-là, il est passé de 9 à 22,7 milliards de dollars. C'est une augmentation, donc, de 150 %. Je pense qu'il faudrait mieux dire 22,6 plutôt que 22,7, bon. Alors, les sommes sont très importantes, et on en est très fiers, pas besoin de vous le dire.

Alors, comment est-ce que cet argent-là se traduit maintenant dans le quotidien de l'élève? Parce qu'ultimement on est là pour les élèves, puis c'est pour ça qu'on a des désaccords entre les différentes familles politiques ici présentes. Mais, ultimement, je n'ai aucun doute, Mme la Présidente, que nous travaillons tous pour la même cause, et cette cause, c'est la cause de l'élève québécois, c'est la cause de sa réussite.

Alors, je vous le rappelle, les sept priorités que j'ai annoncées quelques mois après ma nomination par le premier ministre, c'était d'abord le français, une meilleure maîtrise du français. C'était déployer les aides à la classe. C'était installer ou instaurer des voies rapides pour permettre la qualification de nos enseignants qui n'ont pas de brevet et qui sont de plus en plus nombreux dans les classes. C'était déployer des projets particuliers parce qu'ils font aimer l'école, ils sont source de persévérance. C'était la formation professionnelle qu'il faut davantage valoriser. Moi, je pense qu'inciter nos jeunes à apprendre un métier c'est une très belle chose, c'est très positif. Ils vont bien gagner leur vie. Ils vont être utiles à la société. Donc, ça, c'était la cinquième priorité. Elles ne sont pas en ordre d'importance. Elles sont tout aussi importantes les unes que les autres.

Il y avait, bien entendu, les infrastructures, sur lesquelles nous reviendrons. Et il y avait aussi cette idée de rendre notre système scolaire plus efficace, notamment en recourant davantage aux données, on aura l'occasion d'y revenir, données qui sont sources d'informations, données qui sont sources de bonnes décisions, données qui peuvent être source d'efficacité, données qui peuvent être source également de prévention du décrochage. On en reparlera.

Et puis évidemment la huitième, qui s'est ajoutée en chemin de par la multiplication des gestes de violence et d'intimidation qui ont été portés à notre attention de toutes sortes de façons, donc la lutte à la violence et à l'intimidation dans les écoles, pour lesquelles nous avons déposé un plan de lutte il y a maintenant un an de ça ou presque un an de ça, en octobre 2023, pour lesquelles on a eu une journée, une journée consacrée à la lutte contre la violence et l'intimidation au mois de mai dernier. Et le plan de lutte se déploie, des moyens conséquents sont investis dans ce plan de lutte. On aura l'occasion, donc, d'y revenir. Parce que je veux quand même repasser sur les huit priorités avec le temps qu'il me reste. S'il me manque un peu de temps, on pourra continuer dans le prochain bloc.

Alors, le français, Mme la Présidente. Bien, écoutez, on a posé des gestes concrets. Par exemple... Alors, précisons d'emblée, parce que je pense que, là-dessus, on s'entend tous, la recherche est très, très claire, la lecture est le premier déterminant de la réussite scolaire. Un enfant qui lit tôt a beaucoup plus de chances de réussir à l'école. Et évidemment, pour lire, il faut maîtriser la langue dans laquelle tu lis. Et donc le français devient l'ingrédient premier de cet apprentissage de la lecture, de cette maîtrise de la lecture. Et c'est pour ça que nous avons annoncé la mise à jour du programme de français, qui n'avait pas été mise à jour depuis 25 ans.

J'ai donné des orientations dans cette mise à jour. J'ai demandé notamment à ce que ce nouveau cours de français puise abondamment dans la culture québécoise, dans les oeuvres culturelles québécoises, donc dans la littérature, la littérature jeunesse, évidemment, en particulier, dans les oeuvres cinématographiques, dans la musique, les chansons. Il y a des chansons québécoises, c'est des pièces de poésie absolument exceptionnelles. Ça peut être le théâtre, ça peut être le cinéma, mais, bref, enseigner le français à partir de notre culture, et donc, de cette manière, incarner le français dans les classes, le rendre vivant, le rendre intéressant et faire en sorte qu'on n'apprenne pas juste une règle de grammaire, mais qu'on apprenne, par l'entremise de la règle de grammaire, les auteurs québécois ou même francophones, parce qu'il ne faut pas se priver, bien entendu, de l'héritage, l'immense héritage francophone, français, enfin, de toutes les cultures francophones. Et donc apprendre la langue à partir d'oeuvres vivantes, et donc faire d'une pierre deux coups. On maîtrise les règles et on apprend en même temps qui nous sommes, d'où nous venons, quelle est notre identité culturelle.

Et c'est pour favoriser la lecture, Mme la Présidente, que nous avons annoncé l'an passé, à partir de l'an passé, à chaque année, dans chaque classe du primaire public au Québec, 300 \$ de nouveaux livres en français dans chaque classe, recommandés par les enseignants à partir des goûts des élèves. Alors, on l'a mis en place l'année passée. Cette année aussi, il y aura un achat, 300 \$ par classe dans toutes les classes du primaire au Québec. Et ces livres-à se promènent d'une classe à l'autre, évidemment. Alors, ça enrichit l'accessibilité aux livres dans l'école dans son ensemble.

Et là, il y a quelques jours de ça, pour bien vous montrer à quel point le français est important, on a annoncé un investissement de 54 millions à Allô Prof! pour mettre en place la plateforme Allofrançais. Elle est déjà en ligne. Elle sera considérablement enrichie dans les prochaines années. On y ajoutera des exercices, des vidéos. On y ajoutera des jeux éducatifs. Il y aura la mise en place d'un assistant virtuel, d'un tuteur virtuel, donc en utilisant l'intelligence artificielle, qui va accompagner l'élève dans un parcours individualisé pour l'aider à maîtriser la langue française. Et, si ça ne fonctionne toujours pas, une troisième étape, un enseignant en chair et en os qui pourra parler à cet élève pour l'aider à surmonter ses difficultés en français.

Alors ça, ce n'était, Mme la Présidente, que sur la première des huit priorités. J'aurai l'occasion, Mme la Présidente, de revenir sur les autres et de montrer que, pour chacune de ces priorités, Mme la Présidente, il y a eu des avancées, il y a eu des progrès.

Alors l'argent dont je vous ai parlé, bien, c'est à ça qu'il sert, Mme la Présidente. Quand on dit que les budgets ont augmenté, là, bien, ils augmentent pour aider au français, pour avoir plus de formation professionnelle, pour déployer des aides à la classe, pour déployer des projets particuliers, pour déployer des voies rapides, pour investir dans les écoles, puis pour avoir un système plus efficace, et pour lutter contre la violence et l'intimidation dans les écoles du Québec, pour mieux protéger nos enfants, pour assurer leur sécurité et leur bien-être, parce que c'est une condition première de la réussite scolaire.

• (10 h 20) •

La Présidente (Mme McGraw) : Merci, M. le ministre. Avant de passer à la période d'échange, la députée de Saint-Laurent souhaite offrir son bloc, son dernier bloc d'intervention, au député de Matane-Matapédia. Est-ce qu'il y a consentement?

Des voix : Consentement.

Argumentation

La Présidente (Mme McGraw) : Alors, nous allons maintenant débiter la période d'échange. M. le député de Matane-Matapédia, vous avez cinq minutes.

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Le ministre vient de parler du financement, il va dans l'autre sens maintenant. On a appris, en juillet, qu'il y a 400 millions de dollars retranchés à l'entretien des écoles du Québec. Probablement qu'il a manqué de temps à la fin de son intervention pour le dire. On est rendus dans l'autre sens, par en bas, l'autre versant de la montagne. Il nous a parlé de la montagne dans la dernière semaine, c'est l'autre versant, ça diminue maintenant.

Quant à l'application auquel il fait référence, j'en ai pris connaissance cette semaine, je pense que la présidente de la commission sur les écrans, qui est la collègue du ministre, députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata, aurait aimé être considérée, attendre, parce que c'est exactement ça qu'on est en train de regarder présentement. Mais, bon, on va continuer de siéger et faire notre travail.

Je veux parler des enseignants, des enseignantes, du personnel scolaire qui quitte. S'il y en avait moins qui quitte, on n'aurait pas besoin de trouver des adultes dans la classe. Alors, on peut se concentrer là-dessus. Il se trouve que, mardi dernier, à notre initiative du Parti québécois, on a fait adopter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse qu'il est nécessaire de se préoccuper de l'attractivité et de la rétention du personnel qualifié au sein du réseau public de l'éducation [au] Québec;

«Qu'elle propose au ministère de l'Éducation de s'enquérir des motifs évoqués par les enseignants, enseignantes et autres professionnels de l'éducation pour expliquer leur départ du réseau public de l'éducation québécois, les compiler et les publier.»

Mme la Présidente, je vous suggère que c'est une motion unanime qui fera oeuvre utile. Autrement dit, quand quelqu'un quitte, d'abord, réglons une chose, c'est rarement pour l'argent. Je suis convaincu qu'il y a plein de choses à dire, mais personne ne lui posait la question, sinon signe ton formulaire puis va chercher tes choses. Depuis mardi, on a une motion unanime. Je vais vouloir que le ministre, dans son prochain bloc, me dise comment ça va se faire. Donc, chaque fois que quelqu'un quitte puis ce n'était pas prévu, donc avant l'âge de la retraite ou au milieu de l'année scolaire, quels sont les motifs évoqués? Que ça soit compilé et puis qu'on puisse y avoir accès. Pas le nominatif, évidemment, ça va de soi. Mais je comprends qu'on va faire ça très bientôt et je repose la question. Je veux que le ministre nous indique comment ça va se faire. Ça, c'est une nouveauté qui est très appréciée, la FSE de la CSQ nous a indiqué hier qu'elle a beaucoup apprécié cette motion. Et donc comment ça va se faire? Donc, rétention.

Maintenant, attractivité. Le 30 mars 2023, le Parti québécois ouvre le débat sur les stages à travers une autre motion unanime qui impliquait sa collègue ministre de l'Enseignement supérieur. À partir de ce moment, il y avait de l'espoir. On s'est dit : Ils vont arriver avec une formule. On va rémunérer tous les stages, surtout dans le secteur public, d'ailleurs, puis dans le communautaire aussi. Ce n'est pas encore arrivé.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour faire une proposition très concrète au ministre : Que ce dossier passe de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Éducation et comment on peut y arriver. D'abord, cibler ce qui relève

du ministère. Le bac de quatre ans. Moi, je l'ai fait, ce bac-là. Il y a quatre stages. Il y a un stage d'observation très court, deux stages de trois semaines puis un stage long. Ça dépend. Je l'ai commencé à Rimouski, je l'ai fini à l'UQAM. C'est le stage le plus long. D'abord, réglons une chose, si tous les stages sont en même temps, ça ne fonctionne pas parce qu'il y a des stages au début du bac pour s'assurer que les gens vont aimer être dans une classe. J'invite le ministre à réfléchir à ça. C'est plus compliqué que ça. Si tu n'as pas l'occasion d'aller faire de l'observation dans une classe, tu ne le sauras pas.

Ma proposition, maintenant, qui va nécessiter toute l'attention du ministre est la suivante : Si, demain matin, j'allais cogner à l'école des Etchemin, de la circonscription du ministre, avec mon brevet d'enseignement que j'ai avec moi ici, je serais engagé. Alors, il aurait de l'argent pour me payer. Je fais la suggestion suivante : Le ministère a déjà l'argent, donc il peut payer, à même ses fonds propres, les stagiaires qui vont faire une session complète, un automne complet, par exemple. Moi, je pense qu'ils l'ont déjà, l'argent. La preuve, ils peuvent engager des gens qui iraient les voir rapidement.

Je l'invite à regarder cette piste-là. La différence, c'est que ça serait dans son réseau que ça passerait, donc ça serait rémunéré. Et là il faudrait voir, salarié rémunéré, qu'est-ce qui est le mieux. Mais ce qui est important, c'est que les stagiaires puissent rapidement créer un lien avec l'école, avec la fonction publique, avec les nouveaux camarades, qu'ils n'aient pas à travailler à l'extérieur pendant qu'ils ont une pleine charge de classe. J'essaie de trouver une façon pour faire atterrir l'idée que le ministre, là, est en train de regarder lui-même.

La Présidente (Mme McGraw) : En conclusion.

M. Bérubé : Donc, c'est ma proposition pour un prochain bloc où il pourra apprécier sa justesse.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Maintenant, la parole appartient au ministre, qui dispose de cinq minutes.

M. Drainville : Oui. Merci, Mme la Présidente. Bien, écoutez, je vais revenir sur le taux de rétention, mais, sur le... j'appelle ça, moi, le trois plus un, donc transformer la quatrième année du bac en éducation en stage en emploi, le député m'invite à le rejoindre, en fait, c'est déjà en place, c'est déjà en train de se mettre en place. Donc, je le remercie de son ralliement parce qu'on est déjà, nous, en train de travailler avec les universités pour que ça se fasse de plus en plus.

L'Université de Sherbrooke... et je le sais parce que j'ai rencontré deux de ses élèves dans mes visites de classe, j'ai rencontré deux jeunes femmes. Je commence à discuter avec elles, et elles me disent : Écoutez, on est en train de faire notre stage 4. J'ai dit : Ah oui? Bien, j'ai dit : Vous enseignez, c'est votre... Oui, oui, c'est ma classe. Ce sera ma classe pour toute l'année et c'est mon stage 4. L'Université de Sherbrooke le permet. Et donc, oui, l'enseignante est en stage, donc elle est accompagnée, mais elle est déjà enseignante. Elle est déjà enseignante titulaire d'une classe. Elle n'a pas encore son brevet, elle l'aura au terme de son... de sa quatrième année, mais elle a un salaire. Elle est rémunérée par le centre de services scolaire. Et donc je suis d'accord avec le député de Matane ou plutôt il est d'accord avec moi que c'est une excellente idée d'aller de l'avant avec cette idée, Mme la Présidente.

M. Bérubé : Question de règlement. Question de règlement. Je n'ai jamais dit ce que le ministre prétend. C'est plutôt l'inverse.

M. Drainville : Bien, Mme la Présidente...

M. Bérubé : Je l'invite à réécouter un peu plus tard.

M. Drainville : Bien...

La Présidente (Mme McGraw) : On poursuit, M. le ministre.

M. Drainville : Alors, il aura l'occasion de préciser son propos, mais je pense qu'il sera d'accord pour... avec moi pour dire que le trois plus un est une excellente idée. Et donc il faut continuer à inciter les universités à offrir ce parcours, et ça, on n'a pas besoin de changer de loi. On n'a pas besoin de changer de cadre. On n'a pas... Tout ce dont on a besoin, c'est de souplesse et d'une volonté d'adaptation de la part des facultés d'éducation du milieu universitaire aux circonstances qui sont les nôtres.

Nous vivons une pénurie. Je pense qu'on peut former nos enseignants, leur transmettre l'essentiel du bagage théorique, du bagage en pédagogie dont ils ont besoin sur trois ans pour amener nos enseignants dans cette quatrième année dans les classes, dans un stage en emploi. Je pense que toutes les facultés d'éducation pourraient le faire et devraient le faire, devraient s'inspirer non seulement de l'Université de Sherbrooke, mais l'UQTR commence à le faire également, petit nombre, mais la faculté d'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières a commencé à implanter le trois plus un. On nous dit que d'autres universités pourraient emboîter le pas. Il y a déjà une forme de stage en emploi à l'Université Laval, que l'on salue encore une fois. Alors donc, ça, c'est des... c'est une solution pour rendre la profession plus attractive, plus attrayante et aussi pour... mais aussi, dis-je bien, pour retenir davantage nos enseignants, nos jeunes enseignants, enseignantes.

Bon, sur les chiffres, Mme la Présidente, alors, après cinq ans, ça, c'est des chiffres de 2021, après cinq ans, on a 81 % des enseignants avec brevet ou avec autorisation d'enseigner qui sont toujours en emploi. Après cinq ans, donc, 81 %. Ce que l'on connaît moins... Alors, ça, c'est un... ce n'est pas encore suffisant, 81 %, là. On s'entend qu'il faut

travailler pour augmenter le taux de rétention. Mais je tiens quand même à souligner que ce taux de 81 %, il est au-dessus de la moyenne des 20 dernières années. Ça, je pense que c'est important de le noter, parce que parfois, quand on écoute le discours public, on a l'impression que ça ne cesse de déprimer. C'est le contraire. Le taux de... de rétention, dis-je bien, pour les enseignants avec brevet augmente et il est à son plus haut depuis 20 ans.

• (10 h 30) •

Mais ce qu'il faut noter, Mme la Présidente, c'est que les enseignants réguliers, qui ont une permanence, pour eux, pour elles, le taux de rétention après cinq ans, il est de 86 % au lieu de 81 %. Et pourquoi j'en parle? Mais j'en parle parce qu'on vient... dans le nouveau contrat de travail, on va créer 5 400 nouvelles permanences, on va donner 5 400 postes réguliers à des enseignants qui ont une autorisation d'enseigner, qui ont un brevet, pour l'essentiel, mais qui n'avaient qu'un contrat... en fait, qui étaient à contrat, mais qui avaient une tâche à temps plein, là. Ils travaillaient à 100 %, mais ils étaient à contrat, pas de permanence. 5 400 d'entre eux vont avoir une permanence au terme du dernier contrat de travail. Et donc on augmente, avec ces nouvelles permanences, le taux de rétention, parce que les enseignants avec permanence ont un taux de rétention plus élevé. Je suis certain que le député de Matane-Matapédia va se réjouir avec moi de cette autre avancée contenue dans le dernier contrat de travail.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Je cède maintenant la parole à la députée de Bellechasse. Vous disposez de cinq minutes.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Bonjour à tous. D'abord, bonjour à mon collègue le ministre de l'Éducation. Bonjour aux collègues de l'opposition.

Je suis vraiment heureuse d'être ici ce matin parce que, vous le savez, l'éducation est un sujet extrêmement important et cher à mon cœur. Avant d'être députée, j'ai eu l'occasion de travailler dans les écoles du Québec, de tout l'est du Québec, en tant que déléguée pédagogique. J'allais même dans le comté du collègue de Matane-Matapédia, dans les écoles primaires et secondaires, donc, de 2001 jusqu'à 2010. Donc, vous voyez qu'en 10 ans c'est beaucoup de discussions que j'ai pu avoir avec les enseignants, tant du primaire que du secondaire. Et plusieurs faits revenaient souvent.

Puis je tiens... on le sait, mais je tiens à le répéter, faire de notre école une priorité, ça veut dire quoi, Mme la Présidente? Ça veut dire avoir des milieux sains, attractifs, sécuritaires, qui répondent aux besoins, évidemment, de santé et de sécurité des enfants, mais aussi des milieux qui favorisent leur épanouissement et qui soutiennent évidemment, à chacune et à chacun, le développement de leur plein potentiel par l'apprentissage de connaissances, mais aussi par le développement de compétences qui seront évidemment les assises de leur vie adulte.

Quand on parle de milieux sains et sécuritaires, c'est essentiel puis c'est la base du développement de l'enfant. La meilleure manière de s'en assurer, évidemment, c'est d'agir sur les milieux et les personnes qui les entourent. Notre gouvernement a pris de nombreuses mesures pour lutter contre la violence en tous genres, particulièrement les violences à caractère sexuel. Je pense ici à plusieurs... plusieurs projets, entre autres la Loi sur le protecteur national de l'élève, l'adoption de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, le Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles 2023-2028, la stratégie gouvernementale pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance, le projet de loi n° 47, loi visant à améliorer la sécurité des élèves. Donc, je vais m'attarder principalement sur cette loi-là, la loi n° 47.

D'abord, avant même l'embauche, on doit maintenant s'assurer que le personnel qui oeuvre auprès de nos jeunes, évidemment mineurs, les enseignants et même le personnel qui est à proximité ne représente pas un risque pour la sécurité des élèves.

Aussi, maintenant, lors du transfert de dossier en contexte d'embauche, on a l'obligation de conserver les éléments pertinents au dossier puis l'obligation de communiquer les informations entre employeurs, en fait, de l'ancien employeur ou nouvel employeur dans le processus d'embauche. Tout ça pour assurer, évidemment, la sécurité de nos jeunes; c'est essentiel.

Évidemment, on a, au-delà de ça... évidemment, les clauses d'amnistie ont été limitées. Ce n'était pas normal qu'un enseignant ou une enseignante d'un centre de services scolaire qui travaille auprès des enfants puisse commettre des gestes et simplement se déplacer d'un centre de services scolaire à un autre sans aucune conséquence.

Finalement, nos écoles ont maintenant l'obligation de se doter d'un code d'éthique. Puis c'est important de pouvoir donner aux enseignants un encadrement adéquat et suffisant. Donc, avec cette loi, on a rehaussé considérablement les standards applicables auprès des employés de nos écoles. Et, parce que la sécurité, c'est essentiel à l'apprentissage et au développement de l'enfant et parce qu'évidemment l'éducation c'est notre grande priorité au gouvernement, on l'a fait. Ça fait partie d'un ensemble de mesures, Mme la Présidente, qui ont été mises en place, comme je le disais, et évidemment tout ça a été réalisé par notre gouvernement.

Ce n'est pas que ces problèmes-là n'existaient pas avant, mais c'est notre gouvernement qui a pu en prendre acte et amener sur la table des réelles solutions pour pouvoir mettre en place des milieux... nos écoles... dans nos écoles, des milieux qui soient sains et sécuritaires pour évidemment permettre à nos enfants de bien se développer, parce que c'est une condition qui est essentielle. Puis, je vous le dis, j'en ai fait beaucoup, d'écoles, j'en ai eu beaucoup, de discussions avec les enseignants, et c'est essentiel, c'est primordial pour pouvoir se développer.

Donc, Mme la Présidente, évidemment, dans ce contexte-là, j'aurai le bonheur de pouvoir poursuivre. Parce que, tout à l'heure, je vous disais, je ne l'aborderai en six secondes, mais je vous disais à quel point il y avait des phénomènes importants et je l'aborderai dans quelques secondes avec vous.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Alors, nous allons débiter la deuxième série d'interventions. Je cède maintenant la parole à la députée de Saint-Laurent.

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre, à vous et vos équipes. Merci d'être présents. Un grand merci au député de Matane-Matapédia de nous convier en ce vendredi pour parler d'éducation, et ce, en pleine Semaine de l'école publique. Alors, merci à tous ceux qui travaillent dans nos écoles publiques au quotidien pour le bien-être de tous ces enfants, pour leur réussite éducative.

M. le ministre, cinq minutes, ça passe vite. Vous comprendrez que mon premier bloc, je vais aller directement dans une école que vous connaissez bien, l'école Clair-Soleil à Lévis, dans votre comté. On s'en était parlé, il est arrivé plusieurs incidents, dont deux très importants, dont, une fois, un bloc de béton s'est détaché, d'un pied par un demi-pied, à côté d'une élève. Heureusement, elle n'a pas été blessée. Par la suite, un fer d'angle a aussi été détaché en plein cours, ce qui aurait pu heurter un élève, mais cette fois-ci, encore une fois, personne n'a été blessé.

C'est grâce à l'intervention de la CNESSST que l'école a été fermée en urgence pour finalement se rendre compte que l'état des lieux ne permettait pas d'avoir des élèves, 460 élèves du primaire, dans cette école pendant des travaux majeurs. On a dû, en urgence, relocaliser tous ces élèves du primaire dans cinq différentes écoles qui sont déjà débordées.

Les parents ont eu une rencontre avec la direction. Plusieurs parents ont tenté de parler aussi avec vos équipes. Ils ont eu deux appels avec un de vos conseillers politiques, mais malheureusement ils n'ont pas eu des réponse claire de la part du centre de services scolaire. Et ici on est dans une apparence de négligence chronique, parce que, depuis 2020, il y a des rapports, notamment d'un architecte qui parlait d'au niveau de la structure de l'école que ça prenait des travaux importants et majeurs. Je ne m'explique pas comment se fait-il que ces travaux ont eu lieu pendant que les élèves étaient en classe. Et les parents ont écrit deux lettres que je vais déposer. On va caviarder les noms des parents. Mais ils ont aussi des questions pour vous que je dépose aussi.

M. le ministre, je ne vous demande pas de me répondre à chacune des questions aujourd'hui. Je vous connais très bien et je sais que vous faites vos devoirs. Il y a une page Facebook avec l'ensemble des parents. Je pense qu'on se doit de leur répondre correctement pour, à tout le moins, atténuer, peut-être, leurs préoccupations, mais surtout, un mot-clé, l'imputabilité. Et ici je ne parle pas de l'imputabilité du ministre, mais je parle de l'imputabilité du centre de services scolaire, parce qu'il y a quand même des millions de dollars qui sont en jeu, et l'une des questions des parents, c'est : Où va notre argent? Parce que, oui, il y a des sommes qui ont été accordées pour l'agrandissement, pour des travaux de rénovation, mais on ne comprend pas... Pour être allée, là... Il y a un parent qui est allé dans une journée de travail, il y avait deux personnes qui travaillaient. Je n'ai pas senti l'urgence nationale de se dire : On va mettre les bouchées doubles.

Suggestion, M. le ministre, le centre de services scolaire devrait travailler matin, midi, soir ainsi que la fin de semaine pour s'assurer que les travaux seront complétés. Les parents souhaitent, là, que l'école soit prête pour août 2025.

• (10 h 40) •

Alors, infrastructures : Que comptez-vous faire pour améliorer rapidement les infras des écoles, notamment en matière de gymnases, bibliothèques et locaux spécialisés? Activités parascolaires : Comment allez-vous prévoir les activités parascolaires pour tous les enfants qui ont été redéployés? Accompagnement des élèves en difficulté : Allez-vous faire des actions plus soutenues pour l'orthopédagogie? Les conditions du travail du personnel : Allez-vous les revoir? Répartition des élèves et des ressources : Allez-vous... Les parents nous demandent d'aller visiter les cinq écoles pour réaliser que certains de ces enfants ne sont pas dans une classe mais bien dans un local sans luminosité. Il y a des isolements de certains groupes de maternelle, première année, sans accès à un terrain de sport. Donc, pour certains élèves, ils n'ont pas accès à une cour. Choix restreint d'activités parascolaires, perte de l'enseignant de musique pour l'école envole, annulation d'activités parascolaires sur l'heure du midi pour certains élèves et perte des visites interniveaux. Donc, les conséquences sont assez importantes que je crois qu'une visite des lieux s'impose, pour vous, au niveau des cinq écoles, mais surtout l'école elle-même.

Et je me permettrais, M. le ministre, de vous suggérer d'avoir une personne au sein de votre ministère pour refaire le fil des événements à partir de 2020, pour vérifier qu'a fait le centre de services scolaire, au niveau de la gestion des ressources financières, pour s'assurer de faire les travaux en temps utile et de vérifier si, oui ou non, n'y a-t-il pas eu négligence. Et, par la suite, qu'on se donne, comme politique publique au Québec, lorsqu'il y a des chantiers importants dans une école, s'ils ne peuvent pas être complétés durant l'été, on ne peut pas, alors, avoir les élèves en plein chantier majeur, à côté des travailleurs, alors qu'il y a du grillage partout. Merci, Mme la Présidente, et on dépose aussi la série de questions qui ont été en rafale.

La Présidente (Mme McGraw) : Eh bien, merci de bien vouloir transmettre le ou les documents que vous déposez au secrétariat de la commission. Maintenant, je cède la parole au ministre.

M. Drainville : Oui, Mme la Présidente. D'abord sur Clair-Soleil, évidemment, on est de tout coeur avec les parents. C'est certain que ce n'est pas facile et souhaitable de transférer l'élève, son élève, nos élèves d'une école à l'autre. Mais, Mme la Présidente, on ne fera aucun compromis sur la sécurité des élèves, aucun. Ça n'arrivera pas. En tout cas, moi, là, puis nous, là, la sécurité des élèves, là, c'est la valeur suprême, c'est ce qui est le plus important. Alors, à Clair-Soleil, au fil des travaux, ils ont découvert des enjeux structurels, et le centre de services scolaire a pris les bonnes décisions, ils ont décidé, effectivement, de mettre nos élèves en lieu sûr, dans de nouvelles écoles. Et là nous attendons le rapport des ingénieurs, nous sommes en attente du rapport des ingénieurs, et c'est sur la base de ce rapport, donc sur la base des experts, de l'opinion des experts, que nous prendrons des décisions concernant cette école-là.

Je... J'ai bien entendu la députée de Saint-Laurent, Mme la Présidente. Je l'invite à la prudence. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'activités autour de l'école qu'il n'y en a pas à l'intérieur. Quand elle fait référence à cette journée en particulier, bien non, il n'y avait pas d'activités, les travaux étaient arrêtés pour permettre aux ingénieurs, justement, de

travailler à l'intérieur de l'école pour, justement, vérifier l'intégralité du... du bâtiment, dis-je, de la bâtisse, pour vérifier, donc, l'intégrité du bâtiment, pour vérifier l'intégrité du bâtiment. Et donc, là, on est en attente du rapport des ingénieurs pour décider de la suite des choses.

Maintenant, Mme la Présidente, ça nous ramène aux investissements, aux investissements dans ce qu'on appelle les maintiens d'actif, Mme la Présidente. Il y a deux grandes catégories, là. Quand on regarde le PQI, là, il y a deux grandes catégories. Il y a ce qu'on appelle la bonification, c'est un terme technique, mais qui veut dire essentiellement «la construction», et il y a le maintien d'actif, c'est-à-dire essentiellement les rénovations.

Alors, j'ai dit tout à l'heure que le budget du PQI pour le parc scolaire, il était passé de 9 à 23 milliards. Bon, bien, à l'intérieur de ce... presque 23 milliards. À l'intérieur de ce 23, là, arrondissons pour les fins de la discussion, il y a 16 milliards pour les rénovations. Et la balance, à peu près 7 milliards, pour les nouvelles constructions. Alors, le budget de maintien d'actif, Mme la Présidente, là, il est passé grosso modo de 6 à 16 milliards en six ans. Alors, il faut continuer à investir dans la rénovation, dans la construction, dans les agrandissements, et c'est ce que nous faisons, Mme la Présidente. Donc ça, c'est important.

Maintenant, la députée parlait de la réussite scolaire, des élèves à besoins particuliers, tout ça. Mme la Présidente, une de mes sept priorités, c'était les aides à la classe. Quand on est arrivé, on avait un rapport qui nous disait que là où les aides à la classe avaient été expérimentées, dans 100 écoles, c'était un succès phénoménal. On a décidé d'étendre le projet pilote à 200 écoles. Autre succès phénoménal... et c'est pour ça que nous avons consenti à cet investissement de plusieurs centaines de millions de dollars dans le nouveau contrat de travail, ce qui va faire en sorte qu'on va avoir une adulte de plus dans la moitié des classes du primaire au Québec. Et ça, ça va aider nos élèves qui ont des difficultés.

Et par ailleurs, Mme la Présidente, je tiens à le dire parce qu'encore une fois ça met en relief le bilan de nos investissements pour aider les élèves, alors, ça, c'est les... J'ai les chiffres jusqu'en 2022, là, mais, de 2017 à 2022, le nombre d'orthophonistes audiologistes a augmenté de 14 % dans le réseau, le nombre d'orthopédagogues a augmenté de 29 %, le nombre de psychoéducateurs a augmenté de 28 %. Ça, c'est des équivalents temps plein professionnels. Donc, on investit également dans les professionnels. Et, Mme la Présidente, dans certains cas, on voudrait en faire plus. Malheureusement, à cause de la pénurie, les postes sont ouverts et ils ne sont pas toujours comblés. Mais on travaille très fort pour valoriser les professionnels en éducation. Et, comme vous le voyez, ça donne quand même des résultats. On souhaiterait en faire plus, on veut en faire plus, mais il y a des améliorations, là aussi, qui sont importantes.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de Saint-Jean. Vous disposez de cinq minutes.

M. Lemieux : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Salutations aux collègues. Je suis un peu l'intrus ici ce matin dans la mesure où, depuis deux ans que je ne siége plus à la Commission de la culture et de l'éducation, même si, pendant les quatre premières années que j'étais ici, j'ai suivi beaucoup les projets en éducation, alors, je me suis distancié un petit peu pour accomplir d'autres tâches.

Mais j'avoue que je suis ravi d'être ici ce matin, et d'entendre ce que j'entends, et de constater avec plaisir l'enthousiasme débordant du ministre. Ça ne me surprend pas parce qu'il est comme ça à la période des questions, mais de le voir ici avec un enthousiasme si débordant, pour ne pas dire passionné, et les chiffres qu'il nous donne, je les entends en caucus, je les entends en discours, mais là ça me frappe, le budget de fonctionnement de l'Éducation est passé de 15 à 24 milliards sur six ans. On a beau avoir eu de l'inflation, là, on a beau entrer l'inflation de... là-dedans, 15 à 24 milliards, fonctionnement. Puis les infra, ce dont il parlait à l'instant, 9 à 23 ou presque 23 milliards. Et j'en sais quelque chose parce que j'ai suivi, par rapport à une école dans mon comté, par rapport à des projets, par rapport à des conversations avec le centre de service scolaire chez nous, j'ai suivi beaucoup un projet particulier qui a été annoncé et j'ai vu les chiffres sortir. Et ça m'impressionne à chaque fois.

Mais, en même temps, je ne comprends pas. Le député de Matane-Matapédia, il a commencé en parlant d'argent, justement, de rallonge de budget, disait-il. Le ministre n'aurait pas eu de rallonge de budget, puis il disait que c'était la même chose à l'Éducation supérieure puis aux Transports, pour ne nommer que ceux-là ce matin, en tout cas. Ce que je comprends, moi, de tout ce qu'on a pu entendre de réponses et de déclarations des ministres concernés, c'est qu'il n'y avait jamais eu autant d'argent de dépensé, de budgété pour dépenser cette année en Éducation, en éducation supérieure... Enseignement supérieur, en Transports, jamais autant d'argent. La différence, si j'ai bien compris, puis on me corrigera, c'est que, pour une rare fois, on a dit : Il ne faut pas dépasser, là. Vous avez plus d'argent, dans certains cas beaucoup plus d'argent, il ne faut juste pas dépasser cette année, s'il vous plaît.

J'avoue que c'est peut-être un changement de paradigme pour les gens dans un énorme réseau comme l'éducation, l'enseignement supérieur, la santé. Mais n'empêche qu'on ne peut pas dire comme ça qu'il y a des problèmes. Au contraire, on essaie de bien dépenser l'argent supplémentaire qui est arrivé dans ces réseaux-là. Et, jusqu'à preuve du contraire, c'est ça qui retient mon attention dans la mesure où c'est les priorités... ce sont les priorités du ministre qui sont servies par ces sommes-là.

• (10 h 50) •

D'ailleurs, le député de Matane-Matapédia, Mme la Présidente, a commencé en parlant de réussite éducative. Ça m'a fait très plaisir. Et je vais revenir, parce que j'ai le privilège d'avoir un deuxième bloc un peu plus tard et je voulais en parler, mais, puisque je suis à remarquer ce qui a été dit jusqu'ici et à essayer de m'insérer dans le débat...

J'étais correspondant du *Téléjournal* de Bernard Derome dans les années... en fait, ce n'était plus Bernard Derome à cette époque-là, c'était Stéphan Bureau, dans les années 2018-2019, dans ces eaux-là, correspondant en éducation, et j'avais fait... un des premiers points, à l'époque, que j'ai faits dans ma carrière : sur les garçons à l'école, c'est en droite

ligne, les garçons à l'école avec la réussite scolaire, parce que c'est là que le bât blesse. J'ai d'ailleurs des statistiques que je vais pouvoir partager avec vous tout à l'heure sur les progrès qu'on a faits.

Vous allez me dire : C'est normal qu'on ait fait des progrès, parce que ça fait 25 ans que tu as fait ce reportage-là, et même plus. Oui, c'est vrai, mais ce n'est pas nouveau. L'important, c'est de comprendre comment ça procède pour être capable d'y répondre puis pour être capable d'intervenir en aval aussi. Après le décrochage, parce que c'est ça, le problème des garçons qui finissent par décrocher si on ne s'occupe pas d'eux, après le décrochage, il y a toutes les mesures en employabilité, dont les carrefours jeunesse emploi où je retrouve... dans mon comté, je retrouve, à chaque fois que je vais au carrefour jeunesse emploi, des jeunes qui raccrochent grâce aux carrefours jeunesse emploi et à d'autres mesures d'employabilité. Et je me demande, en les voyant, si ce dont je parlais dans le reportage il y a 28 ans, c'est un peu ça. On n'a pas été capable de les garder, ils ont décroché, on les a rattachés. Et je vais me rattaché à cette conversation-là un peu plus tard, Mme la Présidente. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Nous allons maintenant débiter la troisième série d'interventions. Je cède maintenant la parole au député de Matane-Matapédia.

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. J'ai bien écouté le ministre, qui nous dit : Il n'y en a pas, de problème, on a de l'argent. Alors, je présume que, tout de suite après l'interpellation, je pourrai rassurer le maire de Saint-Apollinaire que l'école sera construite, vous ne me blâmerez pas de ça, Mme la Présidente, Nicolet et Drummondville, c'est les trois premiers appels que je vais faire. Mais, s'il est rapide, il peut aller plus vite que moi puis leur dire la bonne nouvelle avant moi. Donc, je les ai pris en note, mais j'en ai beaucoup d'autres. Alors, si on a tout cet argent-là, tant mieux, on va pouvoir faire les écoles là où on en a besoin et faire aussi des travaux, parce que le ministre n'est pas revenu sur le moins 400 millions que *Le Devoir* a annoncé en juillet dernier.

Je veux parler au ministre de l'adaptation scolaire. 26 classes de moins à Montréal. Pourquoi? 26 classes de moins en adaptation scolaire. Des fois, le ministre aime bien, pour marquer un terme, répéter la phrase; je le dis deux fois. Puis là il y en a dans la... dans les Basses-Laurentides puis il y en a ailleurs aussi. Mais ce qui est le plus inquiétant... Et là je vais lui demander une intervention qui va lui coûter une feuille, une consigne. S'il le veut, il peut aujourd'hui demander à sa sous-ministre d'écrire une lettre qui met fin à tout changement de note. Si vous obtenez une note en bas de 60 %, on fait confiance aux professionnels de l'éducation, ça va être cette note-là. Je ne sais pas qui change les notes pendant l'été dans une opération magique, mais j'invite, Mme la Présidente, à travers vous, les responsables du ministère de l'Éducation de les trouver avant que moi, je les trouve, parce que ça n'a aucun sens. On ne rend pas justice à un enfant en le faisant passer pour éviter du trouble. S'il a une note, bien, c'est parce qu'il y a un professionnel de l'éducation qui considère qu'il devrait avoir cette note-là. La vie est faite de tests. C'est dur parfois. Mais je veux vraiment qu'il me réponde, au prochain bloc, que, dans les 24 heures, prenons les jours ouvrables, d'ici lundi, il envoie une consigne à toutes les écoles, tous les centres de services scolaires, qu'il n'y a plus une note qui va être changée par je ne sais trop qui. Je veux vraiment une réponse là-dessus, sinon je vais prendre tout le temps de l'interpellation jusqu'à la fin pour poser uniquement cette question-là. C'est très important. Il y a des notes qui ont été changées en toute impunité. On ne peut pas laisser faire ça.

Alors, qui a changé les notes pendant l'été? Mystère, mais je suis sur une bonne piste parce qu'il y a des gens qui m'écrivent. Ça, habituellement, quand je dis ça, il y a des gens qui prennent des notes au ministère. Vous faites bien, puis ça va arriver.

La violence à l'école, une autre note qui peut être envoyée au ministre. Qu'est-ce qu'on fait? Il n'y a jamais eu autant de violence. Ce matin encore, les gestes de violence ont augmenté, ça a un impact considérable sur la qualité de vie du personnel, sur leur rétention. On fait quoi? C'est quoi, les consignes qui suivent le forum qui a eu lieu au printemps dernier? Il y en a peut-être eu une que j'ai manquée. C'est possible. On a beaucoup de dossiers, on peut en échapper quelquefois. S'il y en a une, qu'on me l'envoie. Il y a un page ou une page qui va nous l'envoyer. Mais s'il n'y en a pas, pourquoi?

Quand on établit les priorités, là, on regarde les sujets puis on met notre temps sur les bonnes affaires. Violence à l'école, ça serait là, selon moi, puis butte de neige pour le roi de la montagne, ça serait là si j'avais à choisir. Si, un jour, il y a un autre gouvernement, là, je vous dis que ça va être ça.

Donc, quel est le plan qui suit le forum? Quelle est la consigne qui est envoyée dans les écoles? À partir de maintenant, tel élève qui est violent à l'égard d'une enseignante, par exemple, puis qui est dangereux pour les autres élèves, on fait quoi avec? Sa mère nous dit que c'est un petit chérubin qui est bien correct, puis vous ne comprenez pas. On croit ça ou on prend des mesures? Ça, c'est le genre de langage que les Québécois sont capables de comprendre. On a perdu trop de profs parce qu'ils se font menacer au secondaire et même au primaire, Mme la Présidente, même au primaire.

Dernière question. Je veux savoir il y a combien de personnes titulaires d'un brevet d'enseignement au Québec qui n'enseignent pas. Je veux la différence entre ceux qui enseignent, qui en ont un, puis ceux qui en ont un puis qui n'enseignent pas. Je donne une indication : il y a moi, en partant. Bien, tous les autres, je veux des chiffres et j'aimerais ça qu'on me les fournisse d'ici la fin de l'interpellation, si le ministre y consent. Mais je suis convaincu qu'il va me dire oui, parce qu'il est comme ça.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. À vous la parole, M. le ministre.

M. Drainville : Mme la Présidente, d'abord sur le... appelons ça le gonflage de notes, O.K., on va se comprendre, là, le gonflage de notes, là, c'est mon prédécesseur, le député de Chambly, actuel ministre de l'Immigration, Francisation,

et tout le reste, qui a mis fin à la pratique qui consistait à arrondir les résultats scolaires de 58 % ou 59 % à 60 % dans des matières où il y avait une épreuve ministérielle. Le 15 avril 2019, il a informé le réseau scolaire qu'il ne devait plus y avoir et qu'il n'y aurait plus de gonflage de notes. Pourquoi? Parce qu'on veut effectivement que la note reflète la maîtrise des contenus. On veut que la note reflète le niveau d'apprentissage de l'élève, ça fait que ça ne peut pas être une note artificielle. Il faut que ça soit une note qui reflète l'état d'acquisition, d'assimilation des connaissances par l'élève. Alors, ça, c'est le ministre de l'Éducation, mon prédécesseur, qui l'a fait dans le premier mandat. Et moi, Mme la Présidente, j'ai mis fin... Je ne sais pas si le député l'a vu passer, mais j'ai mis fin à ce qui s'appelle le déboulage, autre terme imagé, on va dire.

Alors, le déboulage, Mme la Présidente. Savez-vous c'est quoi ça, le déboulage? Le déboulage, là, c'est, par exemple, un élève qui ne réussit pas à atteindre le chiffre de 60 % en français en secondaire IV, donc il ne passe pas son français de secondaire IV, et quelqu'un quelque part décide de le faire passer en français secondaire V. Et, si jamais il réussit son français de secondaire V, on lui donne ses unités de secondaire IV.

Moi, je vais vous le dire franchement, Mme la Présidente, là, je ne connaissais pas l'existence de cette pratique. J'ai lu ça un matin en faisant mon extraordinaire revue de presse. Puis là je suis rentré au bureau, et il y a des personnes ici présentes qui pourraient vous dire, qui pourraient vous raconter comment ça s'est passé, mais je peux vous dire que ça s'est passé dans une réunion, et là j'ai regardé les gens autour de moi puis j'ai dit : C'est quoi, cette affaire-là? Bien, ça se faisait, on ne sait pas trop comment c'est arrivé là, mais ça se faisait dans le réseau. Et j'ai dit : Bien, c'est terminé. Si tu passes ton français ou tes maths de secondaire IV, tu les passes, sinon tu les reprends, bon.

Alors, Mme la Présidente, quand le député de Matane-Matapédia m'interpelle sur cette pratique, sur... appelons-la la pratique plus générale du gonflage de notes, dans laquelle on pourrait inclure, intégrer, la pratique du déboulage, parce que c'est une forme de gonflable, on lui donne la réussite même s'il ne l'a pas réussie, bon, bien, non seulement on n'est pas là, non seulement on n'en veut pas, on a posé des gestes pour que ça se termine, pour mettre un holà, bon. Alors, Mme la Présidente, je ne sais pas quoi dire de plus, là, mais la pratique du déboulage, elle est terminée. Ça fait que j'espère que ça rassure le député de Matane-Matapédia. En tout cas, il aura à nouveau une belle occasion de se féliciter de notre décision, n'est-ce pas, Mme la Présidente?

• (11 heures) •

Maintenant, il parlait de la violence, je pense, il me reste 42 secondes. Mme la Présidente, il y a des mesures très concrètes qui ont été annoncées et qui sont en train d'être mises en place. Il y aura un plan de lutte uniformisé pour qu'on documente bien les actes de violence et d'intimidation, il y aura des formations pour les enseignants, il y aura des formations pour les élèves pour lutter contre la violence et l'intimidation. Le cours Culture et citoyenneté va nous aider. Il y aura une journée consacrée... une semaine consacrée à la lutte contre la violence et l'intimidation après les fêtes et une journée et un moment dans cette journée où on va parler, tout le monde ensemble au Québec, de lutte à la violence et à l'intimidation.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de Saint-Jean pour cinq minutes.

Une voix : ...

La Présidente (Mme McGraw) : De Bellechasse. Désolée.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Il n'y a pas de faute. Je... Ça me donne l'opportunité de revenir. C'est une discussion qui est riche, hein, on voit, ça bouge, ça fait que vous êtes toute pardonnée d'avoir sauté une ligne. Il n'y a pas d'enjeu.

Comme je le disais tout à l'heure, et je pense que mon collègue le ministre l'a dit beaucoup, on parle de tout ce qui a été fait en éducation pour indiquer à quel point c'est une priorité, l'éducation, pour notre gouvernement. Puis, on le voit, la discussion est diversifiée, puis il y a beaucoup de sujets qui sont abordés. Ça nous amène vraiment à voir la complexité. Quand on dit de favoriser l'éducation, c'est très large parce que ça veut dire favoriser beaucoup de choses. On a parlé de la sécurité, on a parlé des notes. Ça veut dire aussi de favoriser l'épanouissement dans des milieux attractifs, ça veut dire de soutenir le potentiel des tout-petits, de soutenir leur développement selon leur potentiel. Et, le potentiel, ça, c'est unique à chacun et à chacune d'entre nous. Mais c'est aussi vrai pour nos enfants. Chacun arrive avec ses forces, ses faiblesses, et on a le devoir d'offrir des conditions qui sont favorables, les meilleures conditions possible pour que tous les élèves puissent réussir. C'est ça, prioriser l'éducation.

Les efforts de notre gouvernement, soutenus, évidemment, par des investissements historiques, démontrent clairement l'importance que nous accordons à la réussite et à l'accompagnement, entre autres, spécifiques des besoins de nos élèves.

Si on regarde ça un peu plus statistiquement, en 2023-2024, c'est 246 127 élèves dans le secteur public qui étaient reconnus comme des élèves à besoins particuliers, handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, ça représente 24,2 % de l'ensemble des élèves. Parmi ces élèves, 191 527, donc 77,8 %, étaient intégrés dans des classes ordinaires et 56 635 reçoivent, parmi ceux-là, un financement qui est spécifique pour soutenir... pour les soutenir en fonction de leurs besoins qui sont particuliers.

On l'a vu et on le sait, on l'entend, au fil des années, la proportion des élèves HDAA, dans tous les réseaux confondus, est passée de 10,8 %, en 2001-2002, à 23,4 % en 2024-2025. Et cette proportion est encore plus élevée au secondaire, c'est près d'un élève sur trois qui bénéficie d'un plan d'intervention. Donc, la... au Québec, on a pris une décision. On a pris la décision collective de favoriser l'inclusion des élèves HDAA dans les classes régulières.

Aujourd'hui, près de 75 % des élèves sont intégrés dans ces classes. Mais cette inclusion a clairement démontré, puis ça, on l'a vu, qu'il y a des bienfaits pour ces élèves. Puis, en tant que parent, bien, on peut juste être d'accord, parce qu'on est convaincu que le mieux pour eux, c'est d'évoluer dans leur groupe de pairs en classe régulière.

Mais, malgré tout ça, nous sommes bien conscients que cette décision d'inclusion augmente significativement la charge des enseignants, et c'est pour ça qu'on fournit des outils nécessaires pour accompagner efficacement tous les élèves. À cet égard, je pense aux investissements de 66,3 millions annoncés dans le budget 2023-2024, entre autres pour l'embauche de ressources spécialisées. C'est un déploiement aussi d'aides à la classe dans 14 000 classes du primaire cette année, ça représente une classe sur deux. Depuis notre arrivée au pouvoir, Mme la Présidente, on a procédé à des augmentations significatives des budgets chaque année pour soutenir les élèves à atteindre leur plein potentiel. Le financement annuel pour soutenir nos élèves en difficulté ou handicapés est d'environ 3,7 milliards.

Évidemment, l'inclusion en classe régulière n'est pas la solution pour tous les élèves. Au cours des cinq dernières années, il y a eu 1 200 classes spéciales ouvertes pour répondre aux besoins, et c'est énorme. C'est 58,7 millions supplémentaires qui sont prévus pour encore ouvrir plus de classes spéciales afin de soutenir tous les élèves — là, je vois le temps qui file — donc l'objectif étant de soutenir les élèves en fonction de leurs besoins et de leurs spécificités, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Alors, nous allons débiter la quatrième série d'interventions. Je cède maintenant la parole à la députée de Saint-Laurent.

Mme Rizqy : Merci. Juste pour conclure rapidement sur le premier bloc que j'ai fait avec le ministre, je n'ai pas vraiment eu de réponse. Et, si vous affirmez que le lundi où est-ce qu'il y avait seulement deux travailleurs, c'est parce que c'était trop dangereux pour que les travailleurs de la construction puissent entrer et faire leurs travaux, comment se fait-il que, le jeudi juste avant, ce n'était pas assez dangereux puis qu'on avait 460 élèves du primaire dans cette école-là? Moi, je ne peux pas conclure raisonnablement que l'administration a bien géré le dossier, d'autant plus que c'est l'intervention de la CNESST qui a mené à la fermeture de l'école. Et je vous rappelle qu'un bloc de béton d'un pied par un demi-pied est tombé à côté d'une jeune fille. Je ferme cette parenthèse.

J'en ouvre une autre maintenant, celui de la violence dans les écoles. C'est un dossier, M. le ministre, que, vous savez, on a beaucoup documenté au Parti libéral du Québec, non seulement les actes de violence, la sévérité, mais aussi les armes retrouvées à l'école.

Aujourd'hui même... non, pardon, hier, Marie-Laurence Delainey du *Journal de Montréal*, plus que jamais le milieu de l'éducation sonne l'alarme. Je cite : «Un prof qui s'est fait donner des coups de pied, mordre, cracher dessus, des insultes comme — et je cite, Mme la Présidente — "ma bitch", "grosse putain". L'intensité a augmenté, la fréquence, c'est rendu pire que jamais. Des arrêts de travail reliés à des cas d'agression, il y en a, c'est fou!»

M. le ministre, il me semble que vous allez collecter très rapidement... dès le 15 novembre, il y aura une collecte, au niveau des centres de services scolaires, sur les actes de violence. Est-ce que vous vous engagez à publier cette information dès que vous la recevrez pour qu'on peut suivre la situation de près? Première question.

Deuxième question. À partir de quand que tolérance zéro est réellement appliqué à l'école lorsqu'un élève est un multirécidiviste? Est-ce que c'est juste un slogan ou est-ce que vous allez tracer une ligne pour le bien-être de l'ensemble des élèves, mais aussi du personnel scolaire?

Troisièmement, est-ce que le ministère de l'Éducation a quantifié le montant pour les arrêts de travail reliés à un acte de violence à l'école? Si oui, pouvez-vous le publier? Sinon, est-ce qu'on peut commencer à faire cette démarche de quantifier les arrêts de travail dus à un accident relié à un acte de violence?

• (11 h 10) •

Maintenant, pour ma dernière partie, la diplomation des garçons, M. le ministre, vous savez, c'est un dossier qu'on a énormément fouillé avec mon parti. On a publié deux lettres ouvertes, dans le *Journal de Montréal*, sur la sous-scolarisation des garçons. J'essaie toujours de suivre ce dossier-là, mais je me suis rendu compte qu'il y a peut-être une anomalie au niveau de la publication des données. Je la porte à votre attention.

Avant dans les rapports annuels de gestion, on pouvait voir l'écart de réussite entre les garçons et les filles. Or, depuis 2023-2024, ce n'est plus le cas. D'autre part, dans le rapport annuel de gestion, on pouvait voir le taux de diplomation cinq ans et sept ans. Or, depuis 2023-2024, on ne voit que la diplomation à partir de sept ans. J'aimerais avoir accès à la diplomation aussi sur cinq ans, parce qu'après tout ça s'appelle un secondaire V et non pas un secondaire VII. Alors, je pense qu'on gagnerait à avoir cette donnée, qu'elle demeure publique pour tout le monde, et de l'avoir assez rapidement parce que vous avez ces informations-là.

Enfin, en terminant, M. le ministre, les relations inappropriées entre un élève et son enseignant. Un enseignant est en situation d'autorité. On pouvait lire qu'un enseignant en Outaouais a eu une relation inappropriée avec un élève pendant près d'un an à l'extérieur des murs; avec leurs téléphones, ils échangeaient. Or, c'était tellement inapproprié qu'ils ont fait un tatouage commun sans que la mère soit au courant. La mère a multiplié les actions auprès du centre de services scolaire, a été tenue vraiment à l'écart et dans un flou. La mère allègue la chose suivante : la sanction envers l'élève a été plus importante que la sanction envers l'enseignant.

Là-dessus, je pense que le ministère devrait se pencher à savoir pourquoi il n'y a pas de règle claire au Québec au niveau des relations hors de l'école qui sont sur soit les réseaux sociaux, soit sur les téléphones intelligents. Vous savez, M. le ministre, il y a des applications, notamment Snapchat, que les conversations s'effacent immédiatement. Je pense que la directive doit être transmise de façon non équivoque. L'école, vous êtes en relation avec vos élèves, mais, après les heures de classe, à moins qu'il y ait une activité parascolaire, vous n'êtes pas supposé d'avoir une relation

avec un élève, et ça, vous devez avoir des sanctions qui sont non équivoques pour la protection de ces jeunes élèves. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci à vous. Et, M. le ministre, à vous la parole.

M. Drainville : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, beaucoup, beaucoup de sujets, là, la députée lance plusieurs questions tout à fait pertinentes, j'en conviens, mais, quand on lance plusieurs questions, Mme la Présidente, il faut quand même prendre le temps d'y répondre, là.

Alors, sur les actes de violence, Mme la Présidente, sur les gestes de violence et d'intimidation, ce que nous avons dit lorsque nous avons déposé le plan de lutte à la violence et à l'intimidation, c'est que nous avons l'intention d'avoir une collecte beaucoup plus rigoureuse et de documenter beaucoup plus précisément les actes de violence et d'intimidation. Parce qu'actuellement, qu'est-ce que vous voulez, Mme la Présidente, la manière de recenser ces actes de violence et d'intimidation n'est pas la même d'une école à l'autre ou d'un centre de services scolaire à l'autre. Et donc les chiffres ne sont pas toujours comparables d'un centre de services scolaire à l'autre. Et c'est pour ça que, dans une réponse précédente, j'ai parlé d'uniformiser le plan de lutte à la violence et à l'intimidation. Pourquoi? Parce qu'on veut s'assurer que les écoles fassent la collecte des actes de la même manière ou, en tout cas, d'une manière suffisamment similaire pour qu'on puisse comparer les chiffres, qu'on puisse, donc, les additionner afin que nous puissions, donc, avoir un vrai portrait précis du nombre d'actes de violence et d'intimidation et, par ailleurs, d'avoir un gabarit, c'est comme ça qu'on l'appelle, un gabarit qui est beaucoup plus... beaucoup plus uniforme.

Ça va nous permettre, également, d'avoir des définitions qui sont les mêmes. Parce que, Mme la Présidente, un geste d'intimidation, on définit ça comment? Votre définition pourrait être différente de la mienne. J'oserais même dire, elle pourrait être peut-être meilleure que la mienne. On peut discuter, à un moment donné, comment on définit ça, un geste d'intimidation.

Alors, il faut s'entendre sur les définitions pour, par la suite, recenser les gestes d'intimidation. Une fois qu'on s'est entendus sur la définition, après ça, on peut dire : Ah! bien, ça, c'est un geste d'intimidation, ça, c'est un geste de violence, un geste de violence physique ou un geste de violence psychologique, un geste de violence sexuelle. Il faut s'entendre sur... Alors, il y a du travail à faire à ce niveau-là et il est en train de se faire.

Il y aura effectivement une collecte d'information à la mi-novembre, et on va faire cette analyse, on va faire l'analyse des données que nous colligerons, que nous obtiendrons du réseau et, après les fêtes, on sera en mesure, donc, de faire une reddition de comptes sur cet enjeu-là. Donc, je pense que ça devrait répondre à la question de la députée de Saint-Laurent.

Bon, par ailleurs, dans les autres sujets qu'elle a... Ah oui! Elle parlait de... du plan de... du rapport annuel de gestion. Mme la Présidente, le rapport annuel de gestion, la raison pour laquelle le chiffre sur l'écart entre les garçons et les filles, la raison pour laquelle il a été mis de côté, c'est qu'il risquait de créer des malentendus, il risquait de donner un mauvais portrait de la situation pour la simple et bonne raison que, si la performance de nos filles était moindre, si elles étaient moins nombreuses à réussir, à avoir de bons résultats, l'écart se rétrécissait, et donc on risquait de donner l'impression que les résultats s'amélioreraient.

Alors, ce que nous avons décidé de faire, puis je pense que ça se défend très bien, nous avons gardé le taux d'obtention du premier diplôme ou de la première qualification au général, garçons et filles, et on a conservé le taux de réussite des garçons. Alors, si vous voulez avoir le taux de réussite des filles, Mme la Présidente, il n'y a pas d'enjeu, on est capables de le trouver, là, mais un rapport annuel de gestion, ça doit servir à nous éclairer et à nous donner un portrait clair et précis qui ne porte pas, comment dire, à des malentendus, qui ne risque pas de créer des malentendus. Et donc c'est la raison pour laquelle on l'a fait, Mme la Présidente. Mais je peux vous dire, ce n'est pas à la décimale près, là, mais, grosso modo, le taux de réussite de nos garçons, il est de 10 points de pourcentage moindre que celui des filles. On le sait, c'est comme ça, et puis c'est l'une des raisons, on s'en est moqué un peu, mais c'est l'une des raisons pour lesquelles je pense qu'il faut une école québécoise qui parle davantage à nos garçons et qui leur fait aimer davantage l'école, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci, M. le ministre. Alors, maintenant, je cède la parole au député de Saint-Jean.

M. Lemieux : Merci, Mme la Présidente. Tout est dans tout. Je voulais continuer sur les garçons à l'école, et le ministre vient tout juste d'éclaircir la différence entre la méthode statistique passée et celle qu'on regarde aujourd'hui. Et, si je voulais vous en parler, si je parlais de ce reportage d'il y a 27 ans, que j'avais produit pour *Le Point*, c'est parce que le ministre, sans le savoir, l'a ramené à ma mémoire cette semaine en parlant du roi de la montagne. Parce que l'exemple qu'on nous donnait, aux journalistes, quand on allait voir les spécialistes puis qu'on disait : C'est quoi le problème avec les gars à l'école? Pourquoi ils décrochent plus, pourquoi ils réussissent moins bien? Et les spécialistes, à l'époque, en tout cas, puis je soupçonne que c'est encore vrai parce que c'est comme ça, ils disaient : Il faut qu'ils bougent plus, eux autres, il faut qu'ils s'extériorisent davantage. D'être le roi de la montagne, ça aide, après ça, pour le reste de la journée à l'école. Mais c'était un lien dans ma mémoire cette semaine.

Mais revenons-en donc à l'essentiel du propos, la réussite éducative et la différence avec les garçons et les filles, qui a son importance parce que, dans le fond, ultimement, c'est ça qu'il faudrait essayer de corriger aussi. Vous savez, la réussite scolaire, le taux de diplomation, c'est probablement la mesure universelle, là, le gouvernement s'est donné comme objectif, l'engagement, même, qu'il a pris, le ministre : d'atteindre un taux de diplomation de 90 % d'ici 2030;

dans six ans, M. le ministre. 2030, 90 %. On n'est pas si loin que ça, remarquez, du but, parce qu'il vient de le dire, le ministre, la différence entre les garçons et les filles, c'est 10 %, à peu près. Donc, on a un taux combiné, si vous voulez, de 82 %. Donc, il y a encore du travail à faire, mais on va y arriver. Nous sommes préoccupés par la réussite éducative et on prend les moyens pour le faire.

• (11 h 20) •

Un petit... Une petite parenthèse de rien du tout avant de continuer sur les autres choses que j'avais entendues au cours de l'avant-midi, les statistiques dont parlait le ministre par rapport aux garçons et aux filles, ça me fait penser aux statistiques de rétention qu'il nous a sorties tout à l'heure. Je n'ai même pas eu le temps de prendre en note tellement j'étais attentif à ce que ça voulait dire, la rétention chez les professeurs. Et, contrairement à l'opinion, l'impression populaire, disons-le comme ça, de moins en moins pire et de plus en plus bonne, mais, mieux que ça, quand il s'est battu, pendant la dernière année, pour aller chercher cet argent-là pour avoir 5 000 professeurs permanents de plus, c'est parce qu'il savait ou, en tout cas, il soupçonnait que c'était très bon pour la rétention plutôt que d'avoir des profs à temps partiel avec une, ou deux, ou trois charges qui finissaient par aller chercher un salaire mais pas le statut et pas la capacité de dire : Je suis enseignant, j'ai un brevet, ce n'est pas pour rien.

Le député de Matane-Matapédia, en parlant de brevets, demandait combien il y en avait qui avaient un brevet qui n'enseignaient pas, à part lui, si j'ai bien compris. C'est une bonne question et c'est une question, je pense, qui pourrait expliquer une partie de l'affaire. Mais l'important en ce qui me concerne pour la rétention, tout comme pour les garçons et les filles, tout comme pour l'essentiel des statistiques, parce qu'on peut se perdre dans les statistiques à un moment donné, pas leur faire dire n'importe quoi parce que 82 % de réussite, ça reste 82 %, c'est que le réseau, on l'a beaucoup dit pour la santé, on l'a un peu dit... en fait, on l'a beaucoup dit aussi pour l'éducation, a besoin de... Ce n'est pas un changement de culture, on a besoin de se refaire une beauté, il y a besoin de se refaire un moral.

La dernière année a été, puis tout le monde en convient, a été très difficile pour tout le monde parce qu'il y avait d'énormes négociations qui ont mené à d'énormes résultats. Sans quantifier, là, ça a été des résultats à la satisfaction de pas mal tout le monde. On ne travaille pas de la même façon, c'est certain, puis on n'envisage pas sa carrière, puis on n'envisage pas les choses, puis encore moins un choix de carrière qu'on n'envisage pas si tout le monde parle comme il parle du réseau. La santé a vécu la même chose.

C'est triste parce que ça revient aux quatre ou cinq ans, et c'est rare qu'à chaque renouvellement de convention collective on se réjouisse, avant de commencer à négocier, des résultats. Ça ne se peut pas. Mais, au final, c'est dur sur le réseau. Ça a été dur pour les enseignants, ça a été dur pour les gens dans le réseau de la santé, puis, au final, à écouter le ministre des Finances, en tout cas, on a fait tout ce qu'on pouvait et même un peu plus pour s'assurer que le moral, avec le salaire, allait revenir, sinon au beau fixe, allait revenir dans des proportions dont nous avons bien besoin, Mme la Présidente. Merci beaucoup de votre écoute.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci à vous. Alors, nous allons débiter la cinquième série d'interventions. Et je cède maintenant la parole à la députée de Mercier.

Mme Ghazal : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Salutations au ministre, aux collègues. Et je veux remercier aussi le député de Matane-Matapédia de nous permettre de parler d'éducation en cette Semaine de l'école publique.

Donc, moi, je vais utiliser mes cinq minutes pour un sujet qui ne surprendra pas le ministre, c'est sur la fermeture de classes de cheminement particulier à cause d'un resserrement des règles. Aujourd'hui, il y a un père, le père de Félix, Simon Chevarie, qui est à l'Assemblée nationale et qui nous a dit que son fils, là, en ce moment, il est en secondaire III, en classe régulière, il est très fier de ça, son fils et le père, mais, quand il était au primaire, il passait, si je peux dire, sur la peau des fesses en mathématiques et en français. Et, malgré ça, l'équipe-école a proposé au père et à son fils de l'envoyer en classe régulière... pas en classe régulière, mais plutôt en cheminement particulier, ce qui fait qu'aujourd'hui, bien, il a pu réussir parce qu'en secondaire I et secondaire II il a été en classe de cheminement particulier et a eu toute l'attention qui était nécessaire, qui répondait à ses besoins, et aujourd'hui il est en classe régulière et il a réussi.

Maintenant, avec la décision qui a... qui est prise par le centre de services scolaire de Montréal, qui veut resserrer les critères, son père nous assure que Félix n'aurait pas pu être en secondaire III aujourd'hui. Le père de Félix et aussi des profs, 900, presque 900 profs et élèves, ont signé une lettre ouverte pour demander un moratoire sur la fermeture de classes particulières, un comité pour parler de ces critères-là. Donc, je veux déposer cette lettre ouverte là pour que le ministre puisse la lire, si j'ai le consentement. Consentement? Donc, je veux juste aussi...

La Présidente (Mme McGraw) : ...les documents, Mme la députée.

Mme Ghazal : Oui. Merci. Ce sera fait. Je veux aussi dire au ministre que j'ai fait mes devoirs. J'ai parlé au centre de services scolaire, j'ai une bonne relation avec eux. Il y a deux arguments pour le resserrement des règles. C'est qu'il y a... Ce qu'ils disent, c'est qu'il y a un quart des élèves qui sortent des classes de cheminement particulier pour aller au régulier ou ailleurs et 50 % seulement de ce quart qui obtiennent des diplômes. La question à laquelle je n'ai pas eu de réponse, c'est : Mais, s'ils n'étaient pas allés en classe de cheminement particulier, est-ce qu'ils auraient réussi? En supposant qu'on ne traficote pas les notes puis que c'est les vraies, vraies notes, est-ce que ça aurait été encore plus bas comme taux de diplomation?

Un autre, aussi, argument qui est amené par les classes... par le CSSDM, c'est que les critères sont dans la convention collective. Je veux préciser au ministre que les critères qui sont dans la convention collective, à l'annexe 19, ça, c'est pour le code 10. Pour ce qui est des classes de cheminement particulier, ce qui est écrit dans la convention

collective du CSSDM, il n'y a pas de critères. Pour aller dans les classes de cheminement particulier, il n'y a pas de critères. Donc, je ne voudrais pas entendre le ministre me dire que c'est dans la convention collective et qu'on l'applique.

Les profs, les parents, ils sont prêts à revoir les règles, ils sont prêts à ce qu'on regarde les critères. Donc, on pourrait le faire dans un comité. J'aimerais entendre le ministre me dire s'il accepte qu'il y ait un moratoire pour qu'on se mette ensemble, tout le monde, là, pour dire comment est-ce qu'on peut améliorer ça. Il n'y a personne qui veut que les élèves restent en classe de cheminement particulier à tout jamais.

Maintenant, une autre chose qu'on apprend ce matin, j'imagine que le ministre aussi a sûrement aussi... en faisant sa revue de presse, est tombé en bas de sa chaise. Puis j'ose croire qu'il a dit à son équipe : Que c'est ça? Ce qu'on apprend, c'est qu'ailleurs dans d'autres centres de services scolaires il y a... notamment dans les Laurentides, il y a des fermetures de classes de cheminement particulier parce qu'on arrondit les notes. Et ça, je veux corriger le ministre, ce n'est pas le déboulage. Ce n'est pas la même chose. Je n'ai pas le temps de lui expliquer c'est quoi, le déboulage. Son équipe peut le faire. C'est autre chose.

Les directions disent que ce n'est pas vrai, qu'ils n'incitent pas les profs à ce qu'il y ait... on arrondisse les notes, par exemple, à 58 % puis amener ça à 60 %. Mais, moi, il y a un prof aujourd'hui qui était là ce matin en point de presse et qui dit qu'il a des courriels, un prof en adaptation scolaire, des courriels de sa direction qui lui demande d'un peu changer les notes. C'est inacceptable. Je suis convaincue que le ministre trouve que c'est inacceptable. On ne penserait jamais demander à ce qu'un médecin, quand il pose un diagnostic... de changer son diagnostic pour avoir de meilleurs résultats ou dire : Bien, il y a moins de cancers parce qu'on a traficoté les diagnostics. On ne peut pas faire ça pour les médecins, il ne faut pas faire la même chose pour les profs.

Donc, moi, je demande deux choses. J'aimerais avoir une réponse. Deux choses : Est-ce que le ministre accepte de répondre à la demande d'avoir un moratoire puis de revoir les critères pour les classes de cheminement particulier et, deuxièmement, d'enquêter sur le traficotage des notes qu'on apprend ce matin? Merci.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci à vous. Alors, M. le ministre, à vous la parole.

M. Drainville : Oui. Mme la Présidente, la députée de Mercier fait des déclarations présomptueuses, là, quand elle dit que je ne sais pas faire la différence entre le déboulage puis le gonflement des notes. Je pense avoir expliqué la différence. Et puis, si elle souhaite que je lui fasse une description plus détaillée, je... ça me fera plaisir de le faire.

D'ailleurs, Mme la Présidente, sur la question des notes, le député de Matane, tout à l'heure, m'a interpellé là-dessus, là, j'ai... avec le temps que nous avons, je n'ai pas eu le temps de répondre à sa... à son invitation, mais je n'ai absolument pas d'enjeu, Mme la Présidente, à demander à notre sous-ministre de faire parvenir un rappel aux directions d'école pour leur réitérer le fait que les directions d'école ne peuvent pas changer la note qui est donnée par un enseignant ou par une enseignante. Donc, je pense qu'il souhaitait que nous fassions un tel rappel, alors nous le ferons, Mme la Présidente.

Bon, pour ce qui est des classes d'adaptation scolaire, d'abord, je tiens à dire que le centre des services scolaire de Montréal est également présent dans les tribunes. Donc, la députée de Mercier faisait référence tout à l'heure à des... à la présence d'un papa, si j'ai bien compris. Donc, le centre de services scolaire est ici présent. Ils pourraient peut-être d'ailleurs se rencontrer et se parler entre quatre yeux.

• (11 h 30) •

Alors, sur la question des classes d'adaptation scolaire, Mme la Présidente, d'abord, je... Depuis cinq ans, là, et la députée de Bellechasse, tout à l'heure, le notait, là, depuis cinq ans, là, nous, comme gouvernement, on a ouvert plus de 1 200 classes spéciales pour les élèves à besoins particuliers. Juste pour l'année 2024-2025, là, juste pour le budget 2024-2025, là, c'est 58,7 millions qui est prévu, donc, pour maintenir ou même ouvrir d'autres classes spéciales. Et, dans la grande catégorie des classes spéciales, il y a effectivement les classes d'adaptation scolaire.

Quand on regarde le centre de services scolaire de Montréal, là, ça, ce sont des chiffres, évidemment, que le centre de services nous a transférés, nous a transmis, il y a eu une augmentation de 24 classes spéciales au centre de services scolaire de Montréal entre 2023-2024 et 2024-2025. Donc, il y a 23 classes spéciales de plus au primaire et il y a une augmentation d'une classe spéciale de plus au secondaire.

Alors, la députée de Mercier se fait l'écho de ceux et celles qui déplorent la diminution du nombre de classes en cheminement particulier, mais, Mme la Présidente, il n'y a pas que les classes CFP, les classes en cheminement particulier, il y a aussi les classes pour les élèves qui ont des troubles du langage, il y a des classes pour les élèves qui ont des troubles graves d'apprentissage, il y a des classes pour les élèves qui ont un trouble du spectre de l'autisme et il y a, oui, bien sûr, les classes de cheminement particulier, de formation, les classes CFP. Et donc, si on regarde, moi, les chiffres que j'ai ici, là, transmis par le CSSDM, en 2022-2023, il y avait 423 classes spéciales à Montréal, au CSSDM, en 2023-2024, 481, donc de 423 à 481, et, en 2024-2025, on est passé de 481 à 505 classes spéciales.

Donc, Mme la Présidente, vous savez, ce n'est pas au 16^e étage du ministère de l'Éducation qu'on va commencer à gérer les écoles puis commencer à gérer les centres de services scolaires, là. Il y a au-dessus de 3 000 écoles, il y a 72 centres de services scolaires. Alors, nous, ce que nous faisons, c'est que nous versons aux centres de services scolaires des budgets pour des classes spéciales pour les élèves à besoins particuliers, ces budgets sont très importants, ils ont connu, comme le reste, de très fortes augmentations. Hein, on est à 3,7 milliards cette année, là, pour les élèves à besoins particuliers. Maintenant, une fois qu'on a accordé le budget aux centres de services scolaires, ce sont les centres des services scolaires qui doivent se gouverner. On ne va pas gérer les écoles, les centres des services scolaires à leur place.

Alors, c'est aux centres des services scolaires de rendre des comptes et d'expliquer leurs décisions. J'ai transmis, dans les dernières minutes, les explications et les données qui nous ont été fournies par le centre de services scolaire de Montréal, et, au net, il y a plus de classes spéciales pour les élèves de ce centre de services.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Je cède maintenant la parole à la députée de Bellechasse pour cinq minutes.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. On aborde énormément de facettes de l'éducation ici ce matin. C'est très enrichissant. Puis, quand on parle d'éducation, on le constate, hein, c'est extrêmement large, entre autres choses, et intervient le milieu physique, la sécurité, le développement individuel de nos tout-petits.

Puis une des choses qu'on n'a pas abordée ce matin, mais qui est extrêmement importante, et je tiens à le rappeler, c'est que la réalité éducative, ça ne s'arrête pas à la porte de la classe, ça va bien au-delà, dans les sphères qui peuvent affecter le quotidien des familles, nos enfants réussissent mieux quand ils sont dans des milieux sains et sécuritaires, mais on parle aussi de la maison, de la famille. Et les enjeux de vie familiale, sans contredit, peuvent affecter nos jeunes élèves puis avoir un impact négatif sur leur parcours scolaire, affecter très sincèrement leur réussite. Quand on dit qu'un gouvernement favorise l'éducation ou en fait une priorité, ça veut aussi dire s'assurer de mettre des bases solides dans les familles et s'occuper des familles. C'est pour ça que la situation des Québécois nous touche au plus haut point. Puis plusieurs familles ont une pression supplémentaire qui s'est ajoutée au cours des dernières années. Et notre gouvernement est là pour les supporter parce que ça permet évidemment d'avoir une base favorable pour l'éducation. Donc, c'est la raison pour laquelle on a mis en place plusieurs mesures pour diminuer la pression financière et soutenir les familles.

Dès 2019, nous avons sanctionné la loi qui vise à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et permettre d'encadrer les contributions financières pouvant être exigées. Ici, il est question évidemment d'éviter les abus et de faciliter, bien, la vie des familles en regard à l'éducation des tout-petits. J'aimerais rappeler qu'avec l'adoption de ce projet de loi là la responsabilité d'approuver les contributions financières qui peuvent être exigées a été confiée au conseil d'établissement, Mme la Présidente, et ça fait en sorte que le centre de services scolaire, maintenant, a la responsabilité de s'assurer qu'un établissement scolaire demande aux parents d'assurer des frais qui sont contraires à la loi. Dans le fond, on veut s'assurer que les frais soient supportés et supportables. Donc, on ne veut plus demander de payer notamment pour des manuels scolaires, des dictionnaires, le matériel d'art, le matériel nécessaire aux activités de laboratoire. Et on a bonifié aussi l'allocation annuelle afin d'aider à l'achat de matériel scolaire. C'est un investissement de 135 millions en 2023-2024, Mme la Présidente.

D'autres mesures ont été mises en place pour à la fois aider les familles, mais aussi bonifier l'expérience des élèves en classe en investissant directement dans les milieux scolaires, évidemment, en les rendant plus attrayants. On parle de l'école inspirante. 47 millions en 2023-2024 pour permettre le financement de sorties éducatives, de projets destinés à stimuler les talents, les intérêts des élèves, dont les projets particuliers. Quand on parle de sorties en milieu culturel, c'est 33 millions qui est dédié pour permettre d'assurer l'augmentation de l'offre pour des activités culturelles.

Je vais prendre un exemple. Je vois le temps qui file, on veut tout dire. Quand on parle d'une sortie au musée, bien évidemment, ça va au-delà de la sortie en tant que telle. Il y a des bénéfices qui sont sans contredit dans le fait de faire vivre des expériences. La sortie au musée, ça ne se limite pas à la visite du musée. Il y a tout ce qui l'entoure qui permet à nos jeunes de se développer. Quand on parle aussi d'une sortie au musée, bien, ça vient stimuler nettement la culture générale, ça vient stimuler des intérêts aussi chez nos jeunes. Donc, évidemment, c'est extrêmement important.

On peut aussi parler d'une mesure que mon collègue a mise en place et puis qu'il a abordée régulièrement ici, à la question, celle d'accroître l'accessibilité financière aux projets particuliers en éducation. Donc, c'est jusqu'à concurrence de 300 \$ par élève, 300 \$ de financement par enseignant au niveau scolaire et préscolaire pour garnir les bibliothèques.

Il me reste 10 secondes, mais je veux en parler. Mme la Présidente, j'ai eu le bonheur d'inaugurer une école, l'école des Perséides à Saint-Charles-de-Bellechasse. Puis, en discutant avec la directrice et les enseignantes... Mme la Présidente...

La Présidente (Mme McGraw) : ...conclusion.

Mme Lachance : Désolée.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci. Nous allons débiter la sixième série d'interventions. Je cède maintenant la parole au député de Matane-Matapédia.

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Je suis heureux que le ministre ait répondu à l'article qui se trouvait dans sa revue de presse, que je lui ai fait envoyer, qui indiquait que cette pratique avait toujours cours, celle de changer les notes pendant l'été. Donc, ce n'est pas très, très vieux, ça date de ce matin, Radio-Canada, qui d'ailleurs a suivi très attentivement la réponse du ministre. Il peut être assuré qu'il sera bien cité sur ce qu'il a indiqué.

Parlons de l'école privée. Il y a des choses que j'ai renoncé à faire pour convaincre le gouvernement. La CAQ, depuis son origine, tout comme l'ADQ, c'est le parti de l'école privée. C'est clair, lorsqu'on entre dans ce parti, ça fait partie des projets à défendre. Je connais le préjugé très favorable du ministre pour l'école privée. Je veux quand même lui exposer un certain nombre de choses, quand même lui rappeler ce que Guy Rocher a à dire là-dessus, le plus grand sociologue québécois, qui se fait applaudir régulièrement par les caquistes, mais, quand vient le temps d'écouter ses idées, comme le cégep en français ou l'école à trois vitesses, l'une des plus inéquitables au Québec, ça, là-dessus, ils n'écourent plus. Mais nous, on l'écoute en toutes circonstances, Guy Rocher. Et, comme beaucoup d'autres, comme une étude de l'IRIS... c'est une école qui est inéquitable. Puis ce n'est pas une vraie école privée quand on met 60 % de

l'argent du public puis de l'argent durement gagné de gens qui n'auraient même pas les moyens de les envoyer, les enfants, à l'école privée.

Puis ça sert à plein de choses, hein? Puis il y a aussi, et ça existe, des parents qui envoient leurs enfants là parce qu'un peu comme une marque, hein, peut dire : Mon enfant est allé dans telle école, pas dans l'école publique, là, dans le quartier, dans cette école-là. Bien, ça existe, puis il faut le dire. Et, quand j'ai entendu le ministre dire : C'est 10 %, mais, quand même, il faut indiquer un certain nombre de choses. C'est 12 % de l'ensemble, 21 % au secondaire, ça monte à 34 % à Montréal. À ça, il faut ajouter, au secondaire, 23 % des élèves qui sont au public sélectif au Québec, donc 23 % plus 21 % des élèves sont dans des écoles secondaires exclusives, des écoles qui excluent. Ça commence à faire pas mal de monde.

Je vous ai parlé de la responsabilité d'un ministre, c'est surtout l'école publique. Une fois que j'ai livré ça, si on décide de ne rien bouger, bien, je sais à qui ça profite et je sais qu'on ne fait pas beaucoup de gestes pour rassembler l'ensemble des gens dans le même réseau. Je veux saluer à nouveau tout le travail de L'École ensemble, travail de bénévoles...

• (11 h 40) •

La Présidente (Mme McGraw) : En conclusion.

M. Bérubé : ...qui nous inspirent.

Documents déposés

La Présidente (Mme McGraw) : Alors, avant de passer aux dernières interventions, je dépose les documents transmis par la députée de Saint-Laurent, ainsi que ceux transmis par la députée de Mercier. Alors, nous sommes rendus aux dernières interventions.

M. Bérubé : ...cinq minutes?

La Présidente (Mme McGraw) : 2 min 15 s. à cause de l'impact des interventions antérieures. Mais vous allez maintenant disposer de 10 minutes après le ministre.

Conclusions

Alors, nous sommes rendus aux dernières interventions. M. le ministre, vous disposez de 10 minutes.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Oui, bien, Mme la Présidente, j'ai déjà eu l'occasion de le dire à de multiples reprises, l'école publique, c'est notre priorité depuis que nous sommes aux affaires, et on le prouve par des investissements records, des investissements historiques. Je le rappelle, le budget de l'éducation qui a augmenté de 50 % depuis six ans, le budget du... des investissements dans le parc scolaire qui a augmenté, lui, de 150 %. Donc, c'est bien 22,7 milliards.

Alors, Mme la Présidente, sur l'école, la supposée école à trois vitesses, là, d'abord, je tiens à rappeler, Mme la Présidente, que le réseau scolaire, tel qu'il existe présentement, je l'ai dit un peu plus tôt cette semaine, moi, je pense que les fondations de ce réseau scolaire sont saines. Maintenant, il faut continuer à investir, il faut continuer à rénover, à réparer les erreurs du passé, le sous-financement des gouvernements précédents. D'ailleurs, Mme la Présidente, si vous me permettez, moi, je parle souvent de l'austérité des libéraux qui ont fait très mal à l'école québécoise, mais je vais élargir un petit peu mon propos.

Les libéraux et les péquistes font partie du problème, Mme la Présidente, et la Coalition avenir Québec fait partie de la solution. L'école québécoise, la date de construction moyenne de l'école québécoise, c'est 1967. Et les deux partis en face, là, ils ont exercé le pouvoir pour l'essentiel de la période. À partir de 1970, ils ont été les seuls à exercer le pouvoir. Ils se sont échangé le pouvoir entre 1970 et 2018. Et donc, quand on récolte un parc scolaire qui a besoin de très grands investissements parce qu'il a été négligé, c'est la responsabilité des gens d'en face et des gens là-bas également, Mme la Présidente.

Alors, oui, je... Mme la Présidente, j'ai appartenu à un gouvernement qui a duré 18 mois. Les gouvernements du PQ dont je parle, c'est ceux qui ont gouverné de 1976 à 1985 et de 1994 à 2003. Eux, ils ont été là assez longtemps pour réparer, rénover, restaurer, redresser, reconstruire, et ils ne l'ont pas fait. Première chose.

Deuxième chose, Mme la Présidente, quand j'entends le Parti québécois dire : Ah! nous autres, vous savez, l'école privée, on est contre ça. Ah oui? Mme la Présidente, ils ont été au pouvoir pendant toutes les années que je viens d'évoquer, là. Est-ce qu'ils ont touché au financement de l'école privée? Dans le programme, Mme la Présidente, dans la plateforme, ah! oui, là, ils sont excellents pour prendre des engagements, mais, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, curieusement, Mme la Présidente, ils n'ont jamais touché au financement de l'école privée.

Et d'ailleurs le député de Matane va avoir l'occasion, dans ses 10 minutes de conclusion, de nous dire... de prendre l'engagement solennel que, si le Parti québécois prend le pouvoir aux prochaines élections ou subséquentement, peu importe, qu'ils vont réduire, qu'ils vont couper le financement aux écoles privées. Parce qu'ils ont... le Parti québécois a déjà pris cet engagement-là par le passé, ils ne l'ont jamais fait. Pour reprendre la belle formule de je ne sais plus trop qui : Quand ils sont dans l'opposition, ils tournent à gauche puis, une fois qu'ils arrivent au pouvoir, ils tournent à droite.

Alors, je vais écouter avec attention, Mme la Présidente, ce que le député de Matane-Matapédia va nous dire sur le financement de l'école privée. Est-ce qu'il va, de son siège, prendre l'engagement, comme porte-parole à l'éducation pour le PQ, qu'une fois au gouvernement ils vont réduire le financement aux écoles privées? On va l'écouter avec beaucoup d'attention parce que, la dernière fois qu'ils en ont parlé dans un Conseil national, ça s'est mis à shirer un petit peu, comme on dit par chez nous. Hein, grosse position de principe, on se vautre dans l'élévation morale, n'est-ce pas, puis là, après ça, ça s'est mis à dire : Bien, finalement, on ne sait pas trop.

Nous, notre position, Mme la Présidente, c'est qu'on a un système mixte au Québec. Oui, on a à peu près 10 % des élèves qui sont à l'école privée et on veut maintenir le libre choix, oui, et on considère que le 40 % qu'un parent paie ou que des parents paient pour leurs enfants lorsqu'ils l'envoient dans une école privée, ce 40 % qu'ils sortent de leur poche, c'est un investissement supplémentaire dans le réseau scolaire. Bien oui, on le dit.

Et on ne fait pas partie de ceux qui pensent que, si on jetait à terre le réseau des écoles privées, on réglerait comme par magie ou par enchantement les problèmes dans le réseau des écoles publiques, dans le 90 % restant. Par contre, on fait partie de ceux qui disent qu'il faut investir dans l'école publique. Ah! ça, on investit dans l'école publique comme jamais, Mme la Présidente. J'ai parlé, dans ma première réponse tout à l'heure, des investissements qu'on fait en français et des mesures très concrètes que l'on adopte. Les aides à la classe, Mme la Présidente, c'est un investissement historique, plusieurs centaines de millions dans à peu près la moitié des classes du primaire du Québec. Ça faisait partie de mes sept priorités d'origine, on avance là-dessus.

J'ai aussi souhaité, Mme la Présidente, dans mes priorités, que nous... que le réseau universitaire crée des voies rapides pour permettre à des enseignants qui sont déjà dans les classes, qui n'ont pas de brevet, mais qui sont dans les classes et dont nous avons besoin... que nous puissions, grâce à ces voies rapides, les amener vers la qualification, les amener vers le brevet d'enseignement. Il y a des institutions postsecondaires qui créent ces nouveaux programmes présentement, que ce soient des 30 crédits ou encore des 45 crédits. Bien, moi, je préfère les 30, mais les 45, c'est quand même une amélioration. Alors, il y a des institutions universitaires qui répondent à notre appel, et je souhaite qu'elles soient plus nombreuses à le faire. J'entends des bruits à l'effet que certaines universités vont créer de ces programmes de ces voies rapides qui vont nous permettre de diplômé, de remettre le diplôme à des enseignants non légalement qualifiés, c'est-à-dire des enseignants sans brevet ou sans autorisation d'enseigner. Alors, j'entends ces bruits, j'espère qu'ils se concrétiseront par des mesures concrètes.

Toujours dans l'école publique, Mme la Présidente, on investit dans la formation professionnelle, dans la modernisation des équipements pour justement inciter nos jeunes à choisir les métiers de l'avenir, les beaux métiers de l'avenir. Puis, oui, il faut valoriser la formation professionnelle. Puis on a une campagne de publicité qu'on a remise en ondes, là. On peut la voir que... Si vous écoutez le football, des fois, Mme la Présidente, vous allez la voir passer. Bien oui, parce qu'il faut parler à nos garçons en particulier, qu'est-ce que vous voulez, et à leurs parents. Alors, la FP, on met des sous là-dedans parce que c'est aussi une très belle façon de réussir son parcours scolaire.

On investit... Je parlais de l'efficacité tout à l'heure, autre priorité. On a investi dans un régime de données beaucoup plus performant qui va nous permettre de savoir beaucoup mieux ce qui se passe dans notre réseau, de mieux le piloter, d'obtenir des meilleurs résultats, de mieux mesurer la performance — c'est un mot dont on n'a pas peur de ce côté-ci de la Chambre — mieux mesurer la performance et l'efficacité de nos centres de services scolaires. On a mis en ligne un tableau de bord qui permet aux centres de services scolaires de se comparer entre eux. C'est très bien, ça crée une saine émulation. On peut, de cette façon, voir ceux qui performant mieux et aller s'enquérir : Comment tu as réussi ça, toi? Est-ce que tu peux me donner ta recette? Apprendre des meilleurs et devenir meilleurs collectivement.

Se servir de ce régime des données également, Mme la Présidente, pour mieux identifier les élèves qui sont à risque de décrochage par l'intelligence artificielle. Ce régime-là, il est déjà en train de se mettre en place. Il y a plein de centres de services scolaires au Québec qui se servent de l'intelligence artificielle pour augmenter la réussite scolaire des élèves. Il y a des centres de services scolaires qui ont fait des choses extraordinaires. En utilisant l'intelligence artificielle, ils ciblent les élèves à risque de décrochage, ils interviennent plus tôt, avant qu'ils décrochent, et leur taux de réussite scolaire augmente. Je pense à celui de centre des services scolaires de Val-des-Cerfs, notamment, qui a obtenu une hausse de son taux de réussite scolaire.

• (11 h 50) •

J'ai parlé déjà des infrastructures, hein? Je pense que je n'ai pas besoin de revenir. Juste dans la dernière semaine, Mme la Présidente, j'ai inauguré trois écoles : une école pour la communauté anglophone de la grande région de Québec, après ça je suis allé à Joliette puis, après ça, je suis allé à Laval. La semaine passée, j'étais en Outaouais. J'inaugure des... On va en inaugurer 25 cette année, Mme la Présidente, 25 écoles. On est rendus à au-dessus d'une centaine d'écoles mises en service, construites, là. Je vous reviendrai avec les détails, si vous le souhaitez, là. Mais, je veux dire, on ne peut pas mettre de l'argent comme on le fait présentement sans que ça finisse par se traduire par des résultats, et ça se traduit par des résultats.

Maintenant, on a un très grand défi. L'arrivée de nouveaux arrivants met beaucoup de pression sur nos infrastructures scolaires. Il faut constamment le répéter, il faut constamment le dire, l'arrivée de nouveaux arrivants... Et je ne blâme pas les familles, je ne blâme pas ces nouveaux arrivants, ils choisissent le Québec parce qu'ils savent qu'ils vont être bien accueillis puis parce qu'on prend bien soin de notre monde, mais, soyons honnêtes, là, ça met effectivement une grande pression sur nos espaces et sur notre personnel, et donc ça nous confronte à des défis encore plus importants sur le plan du parc scolaire et sur le plan de nos effectifs.

J'aurais beaucoup d'autres choses à dire, Mme la Présidente, mais c'est ainsi que ça se termine. Bravo! Bravo pour votre première présidence de cette interpellation, et salutation à tous les collègues.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de... pardon, Matane-Matapédia. Vous disposez de 10 minutes.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Je laisserais le soin aux personnes qui nous écoutent de juger de ce que je vais dire maintenant et de ce que le ministre a dit. Le ministre n'a pas hésité, dans son intervention précédente, à s'en prendre à un gouvernement dans lequel il était un membre du Conseil des ministres. C'est un procédé que j'observe parfois de gens qui étaient dans notre formation politique et qui sont dans une autre formation politique. Ce n'est pas la première fois que j'entends ça. Ils se sentent obligés d'en mettre un peu plus.

Mais il est allé plus loin que ça. Il a parlé des autres gouvernements péquistes, et sans doute qu'il a oublié que son propre chef a été ministre de l'Éducation. Je pense qu'il l'a oublié. Moi non. Moi, je n'ai jamais renié, je parle pour moi, là, le travail que j'ai fait auprès du premier ministre actuel au ministère de l'Éducation. J'en suis très fier. Et, dans le contexte financier dans lequel on a été confronté, ça a été un excellent mandat. Jamais je ne vais renier ça. Et j'ai toujours assumé ce qu'on a vécu aussi dans le gouvernement de la première ministre Pauline Marois. Je vais toujours faire ça.

Le ministre, tout à l'heure, m'a demandé de prendre un engagement. Je vais en prendre un devant lui. Je parle pour moi, là, je me parle à voix haute. En ce qui me concerne, jamais je ne vais accepter un poste de ministre s'il me faut abandonner mes convictions et ne pas avoir à les expliquer. Je parle pour moi, là. Jamais je ne vais faire ça. Ça, c'est un engagement auquel vous pouvez tenir. En 17 ans de vie politique, mes convictions sont inébranlables. Et je pense que quiconque a suivi mon action politique sait que, je parle pour moi, jamais je ne vais changer.

Les gens font des choix pour eux-mêmes, pour leur famille, je les respecte. Le ministère de l'Éducation a des responsabilités importantes. Moi, je pense que ma priorité, c'est de défendre l'école publique, c'est ce que je pense, et je le fais du mieux possible. Je vais...

Une voix : ...

M. Bérubé : Mme la Présidente, s'il vous plaît.

La Présidente (Mme McGraw) : Une personne à la fois.

M. Bérubé : Je vais récapituler les questions que j'ai posées au ministre. J'ai parlé de la motion qu'on a fait adopter à l'unanimité sur la question de comprendre pourquoi les gens ont quitté. Je veux un engagement qu'il y aura une suite là dessus. La question des stages, je tiens à le redire, le ministre a dit quelque chose en disant que j'étais d'accord. Ce n'est pas ça. Je dis qu'il faut garder un stage plus tôt pour s'assurer que les étudiants, étudiantes aiment l'idée d'être dans une classe. S'ils sont tous regroupés, on passe à côté de ça. Pour le reste, j'ai proposé l'idée de financer avec les fonds propres ce stage et je pense qu'on est capables d'y arriver, avec la connaissance que j'ai des règles qui sont celles-là.

Je me réjouis que le ministre va envoyer une note sur... pour s'assurer que les notes ne soient plus traficotées. Alors, j'aimerais en avoir une copie conforme. J'en fais la demande formelle puis je suis pas mal sûr que la députée de Saint-Laurent et la députée de Mercier aussi. Je ne comprends toujours pas pourquoi on a fermé 16... 26 classes d'adaptation scolaire et sociale et d'autres qu'on va découvrir; ça ne marche pas. Je n'ai pas eu la garantie que les trois écoles que j'ai nommées, Saint-Apollinaire, Nicolet, puis, dans le cas de Drummondville, c'est plusieurs, ça va se faire, compte tenu qu'on a l'argent.

Je n'ai pas eu le temps d'aborder l'enjeu de la francisation. J'ai des messages très clairs qui m'ont été envoyés, que je vais rendre publics dans les prochaines heures, qui posent la question : Pourquoi on a fait ça? Bien, c'est parce qu'on n'a plus d'argent ou on n'y croit pas? Ça, c'est important. Mais je vais nommer les villes où c'est que ça se passe, où il y a un boom. Ils en ont besoin.

Sur l'école privée, je n'ai pas eu le temps de le dire tout à l'heure, est-ce qu'il est normal qu'une école privée s'achète une forêt puis que des cadres s'achètent des chalets tandis qu'au moment où on se parle des enseignantes, des enseignants, du... membres du personnel scolaire achètent des effets scolaires, de leur propre argent, à des enfants qui n'ont pas l'argent pour le faire? C'est ça, une école qui est sur des bases solides? Ça pourrait être encore plus solide que ça.

Et le ministre a demandé des vérifications. Qui c'est qui a payé ça cette... Ce n'est pas notre 60 % qu'on donne qui aurait payé ça puis des pubs sur les autobus, et tout ça. L'école privée... Moi, j'ai des fiertés dans la vie. J'ai été ministre, c'est un immense honneur dans ma vie, d'une première ministre qui a fait le choix de l'école publique pour elle et pour sa famille, puis elle m'a expliqué pourquoi que l'égalité était atteinte, inspirée de grands maîtres, comme Guy Rocher. Bien sûr, c'est vrai qu'on a été là 18 mois, mais on était bien partis, j'aurais aimé qu'on fasse un peu plus que ça. Il ne faut pas renier ça. Dans la vie, là, ça nous rattrape, ça.

Alors, moi, je crois à ça, l'école publique. Ce n'est pas vrai que c'est un choix, l'école publique, parce qu'un jeune de Matane, là, il n'y en a pas, d'école privée à proximité, puis il n'a pas l'argent pour y aller. Ça fait que ce n'est pas un choix. C'est un choix si tu as l'argent pour y aller. Alors, certains peuvent dire : Moi, je suis allé à telle école, c'est prestigieux, puis toi, tu es allé à l'école du coin, avec ceux qui ont été rejetés ailleurs. C'est ça, le système actuel. Alors, oui, on peut augmenter pour tout le monde, mais je mets au défi les écoles privées : Si vous voulez vraiment être privées, payez-vous-le. Puis, oui, on arrivera avec une position pour ce qui est de l'école privée. Ce n'est pas du clientélisme, c'est une question d'équité. Moi, j'aime bien me retrouver dans le même camp que Guy Rocher, ce n'est

pas gênant. Puis il y a beaucoup d'enseignants, de chercheurs qui trouvent que c'est une bonne idée. Il y a moyen de faire les choses intelligemment, intelligemment.

J'ai les frais, là, ici, là, pour les projets particuliers, là. C'est vrai que l'école n'est pas gratuite, l'école publique, pour ce qui est de l'enrichissement en sport, sport-études, enrichissement en arts, enrichissement en sciences, enrichissement en informatique, multivolets, international. Ça coûte cher aux parents. C'est beaucoup d'argent pour envoyer les enfants à l'école publique quand il y a des projets. Alors, l'école, elle est... elle bouge, puis il y a des nouveaux courants de pensée, puis on est confrontés à des réalités qu'on ne pensait pas vivre. L'enjeu du téléphone cellulaire en classe, là, quand je l'ai abordé une première fois à l'Assemblée nationale, on n'en avait pas parlé puis, maintenant, on a une commission qui va parler de ça.

Mais il y a plus que ça. Il y a des courants nouveaux qui méritent d'être testés, d'être analysés. On serait dus pour une nouvelle... une nouvelle commission Parent. Moi, je crois à ça et je pense qu'on serait capables de tenir un bel exercice comme celui-là qui nous guiderait pour des décennies. Ce serait très bien, comme exercice, et je pense que ça intéresserait pas mal de monde.

On a abordé l'enjeu de la violence à l'école. Pas de consigne encore, là, mais les jeunes, là, qui veulent tabasser du monde, là, ils n'attendent pas la consigne, là. Il y a des enseignantes, présentement, puis des enseignants qui sont en arrêt de travail. Peut-être qu'ils nous écoutent, que ça va se rendre à elles et à eux, parce qu'il y a des jeunes qui peuvent encore en toute impunité, une fois que leur parent a appelé en disant : Il ne le refera plus ou il me semble que ce n'est pas son genre, là, bien, ils vont continuer à le faire.

Patrick Lagacé, je veux lui rendre hommage, a écrit une série de textes, je pense qu'il en a écrit 19 : *Si l'école était importante*. Bien, si l'école était importante, au-delà des négociations sur les questions financières puis les conditions de travail, on tiendrait compte de situations de détresse vécues un peu partout au Québec qui se corrigent parfois avec de la volonté politique. Je pense qu'il a fait oeuvre utile puis je veux lui rendre hommage là-dessus. C'est des textes très fouillés, qui, moi, m'ont beaucoup ébranlé.

Je n'ai pas énormément de ressources, on est juste deux à travailler sur ces questions-là puis on a un petit comité, au Parti québécois, qui s'intéresse à ces questions-là puis qui réfléchit. Mais, au-delà de nos travaux, on réalise essentiellement à quoi sert l'école, à socialiser, à qualifier, à faire en sorte de créer des citoyens qui sont capables d'interagir dans la société. Puis il faut en faire plus pour les gens qui ont des besoins particuliers. Des classes d'adaptation scolaire, ça sert à ça.

Alors, moi, je ne suis pas ministre de l'Éducation. J'observe le ministre. Je ne suis pas si négatif que ça parce que je suis capable de dire : Bien, si vous avez tel contexte financier, je l'ai dit au point presse tout à l'heure, je serais capable de comprendre à quoi vous êtes confronté. Ça, j'aimerais ça qu'il nous expose c'est quoi, le contexte actuel. Il a parlé de l'argent qui a été investi. Bravo! Mais là pourquoi c'est plus compliqué sur les rénovations, sur l'ouverture de nouvelles écoles, qu'il rappelle souvent qu'il y a 26 classes, je pense, de nouveaux arrivants, peut-être plus...

• (12 heures) •

Une voix : ...

M. Bérubé : Encore pire. Puis ça monte encore.

Une voix : ...

M. Bérubé : Ça monte. Alors, ça, c'est de l'argent qu'il faut aller chercher dans le budget actuel. Moi, ça m'inquiète. On a la même... pas les mêmes moyens, mais on a la même position là-dessus.

Alors, c'est ça que j'ai voulu faire aujourd'hui dans le cadre de la Semaine de l'école publique. Et c'est ça que mes collègues ont voulu faire aussi, faire en sorte que l'école soit gagnante, pas une formation politique. L'idée, ce n'est pas de dire : On a fait un débat à l'américaine. Comment on fait en sorte de comprendre les priorités d'un ministre et d'un gouvernement à travers le choix des priorités et l'allocation des ressources?

Pour le reste, chacun vit son expérience. Tu peux annoncer des centaines de millions, mais, si la personne qui s'attend à un service ne l'a pas, c'est pas mal ça qui compte, plus que le montant. D'ailleurs, on devrait toujours dire... Au lieu d'annoncer des millions, moi, c'est un souhait que j'ai, là, on devrait dire combien de personnes que ça a touché ont accès au service. Celui qui n'a pas accès au service, il vient nous voir puis il nous en parle. Lui, j'ai beau lui montrer le communiqué qu'il y a 200 millions, ça ne va pas le... ça ne va pas le consoler.

Alors, c'est ça, le travail qu'on a à faire. Le ministre a une belle équipe. Il a des gens dévoués qui travaillent avec lui. Il a des collègues qui sont sensibles aux enjeux de l'éducation. Moi, je souhaite que la deuxième partie du mandat se passe bien, puis l'autre versant de la montagne... qui est moins en ascension, celui-là. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme McGraw) : Merci, M. le député. Alors, je veux ajouter que ça a été un vrai privilège pour moi de présider cette séance. Très fière d'être parmi des collègues aussi estimés.

Compte tenu de l'heure, je lève la séance... la séance de... la commission ayant accompli son mandat, on ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 02)